

2019



Rapport Financier Annuel

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019

RFA SOFAC 2019

Disponible sur le site web : www.sofac.ma

Table des matières

PARTIE I – RAPPORT DE GESTION	3
1. Conjoncture économique	4
1.1 Environnement sectoriel	4
1.2 Inflation	4
1.3 Secteur automobile	4
2. Réalisations opérationnelles	6
2.1 Production	6
2.2 Encours à échoir	6
2.3 Financement	6
2.4 Recouvrement	6
2.5 Coût du risque	7
3. Projets et investissements	7
4. Réseau de distribution	7
1. Comptes consolidés	8
1.1 Périmètre de consolidation de SOFAC	8
1.2 Compte de résultat consolidé	8
2. Comptes sociaux : Comptes de résultat de SOFAC	10
3. Comptes des filiales	11
3.1 SOFASSUR	11
3.2 SOFAC STRUCTURED FINANCE (SSF)	11
1. Actif Consolidé	12
2. Passif Consolidé	12
1. Ratios financiers	13
2. Résultat distribuable	13
PARTIE II – PRESENTATION GENERALE DE SOFAC & COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS	15
1. Faits marquants	17
2. Composition du capital	19
3. Historique du capital	19
4. Evolution de l'actionnariat	20
5. Actionnariat actuel	21
PARTIE II- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	22
PARTIE III– COMPTES ANNUELS SOCIAUX	24
PARTIE IV– COMPTES ANNUELS CONSOLIDES	25
PARTIE V- ETAT DES HONORAIRES	26

PARTIE VI– RAPPORT ESG	27
1. Environnement.....	28
2. Social.....	29
3. Autres aspects de la démarche RSE	32
4. Gouvernance	33
4.1 Assemblées générales.....	33
4.2 Organes d’administration.....	36
4.3 Composition du Conseil d’Administration	37
PARTIE VII- LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES EN 2019	48

PARTIE I – RAPPORT DE GESTION

Environnements économique et financier

1. Conjoncture économique

1.1 Environnement sectoriel

Le secteur du crédit à la consommation au Maroc connaît des transformations profondes, la compétition porte désormais sur l'innovation, la qualité de service et la couverture du marché, la concurrence par les prix est reléguée au 2^{ème} rang.

Selon les dernières statistiques de l'Association professionnelle des sociétés de financement (APSF), arrêtées au 31 Décembre 2019, l'encours des sociétés spécialisées dans le crédit consommation a enregistré une progression de 6,21%, durant 2019, pour atteindre 49,6 milliards de DH.

L'encours des prêts personnels des sociétés spécialisées dans le financement des crédits a augmenté de 7,83% et s'établit désormais à 19,9 milliards de DH. A noter que le Prêt Personnel des retraités avec prélèvement à la source a évolué de 71,4% durant 2019, suite à la reprise de la production CMR.

Concernant le crédit automobile, l'encours des établissements de crédit a évolué de 5,14% pour atteindre 29 milliards de DH en 2019. La production a stagné pendant cet exercice, malgré la baisse des ventes de véhicules au Maroc.

1.2 Inflation

Le Haut-commissaire au Plan a annoncé une baisse de l'inflation, exprimée par le niveau général des prix, passant de 1,1 % en 2018 à 0,8% en 2019.

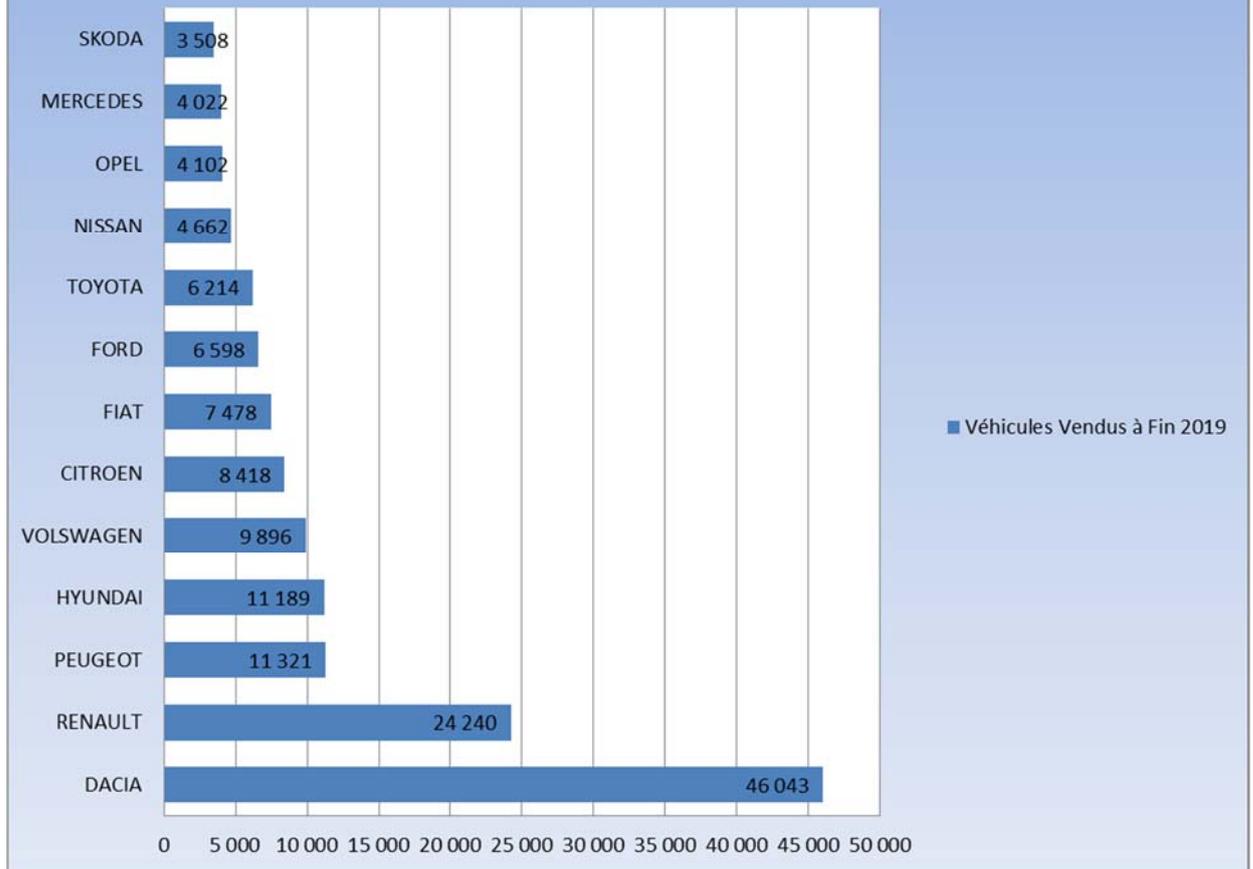
En 2020, l'inflation devrait rester limitée à 1%. C'est en dessous de 2%, niveau que les pays développés prennent comme objectif de stabilité des prix. Pour les pays en voie de développement, l'objectif d'inflation doit être bien supérieur.

1.3 Secteur automobile

Le Maroc a beau posséder l'une des industries automobiles les plus développées du continent, les chiffres de ventes ne suivent pas pour autant. En ce sens, l'année 2019 a connu une baisse des ventes des véhicules neufs avec un total de 165.918 véhicules écoulés sur l'année 2019, soit une diminution de 6,5% par rapport à 2018.

Pourtant après une année 2018 record, l'optimisme était de mise pour l'Association des importateurs de véhicules au Maroc (AIVAM) qui avait tablé sur une croissance des ventes de 5%, malgré une croissance économique limitée, et ce en raison du sous-équipement structurel du marché.

Ventes de Véhicules neufs par marque à Fin 2019



2. Réalisations opérationnelles

2.1 Production

La production nette globale a augmenté de 14,5% en 2019, par rapport à 2018, grâce à la hausse de la production gérée de 21,5%, et la production portée de 11,4%. En effet, la production des Prêts Personnels a évolué de 20%, ainsi que la production automobile de 8,4%.

Par rapport au budget, la production globale est en avance de 5,6%, grâce au dépassement de 9,6% constaté au niveau de la production nette portée (+ 8,5% pour les crédits affectés et + 12,5% pour les crédits non affectés).

2.2 Encours à échoir

L'encours à échoir a évolué de 15,3% entre 2018 et 2019. L'encours porté a augmenté de 11,5%, grâce à la hausse de 14,1% de l'encours du Prêt Personnel.

Comparativement au budget, l'encours à échoir global enregistre une avance de 1,3%, impacté par le dépassement de +5,3% des crédits non affectés portés par la Société.

2.3 Financement

En terme de refinancement, SOFAC s'est montrée très active sur le marché de la dette privée, profitant des conditions favorables de taux, notamment à travers :

- L'émission de BSF à hauteur de 1,2 MMDH sur les maturités de 5 à 6 ans, en marquant leurs spreads d'une baisse de 15 Pbs par rapport au début de l'exercice.
- La négociation d'enveloppes de prêt-emprunt de titres à des taux Court Terme plus avantageux.
- La révision à la baisse du taux de la dette, pour un encours de 107 MDH, ramenant son taux moyen de 3,91% à 3,43%.

2.4 Recouvrement

Le taux de sinistralité s'élève à 8,8% contre 8% en 2018, expliqué par la hausse des créances en souffrance de 21,2%, et par l'encours brut ayant augmenté également de 10,8%.

Le taux de recouvrement amiable est en évolution de 3 points par rapport à 2018, suite à la hausse du recouvrement de 11% en 2019.

Par rapport au budget, le taux de recouvrement amiable est en avance de 100 Pbs. Le taux de recouvrement du contentieux, de sa part, enregistre 10,1%, soit un retard de 0,8 Pt par rapport aux objectifs budgétaires.

Le recouvrement des dossiers purgés s'élève à 8,5 MDH, soit un taux de recouvrement de 1,4% en 2019, en hausse de 10 Pbs par rapport à 2018.

2.5 Coût du risque

Le coût du risque s'établit à 0,8% en 2019 contre 0,6% en 2018 et 1,1% prévu par le budget.

3. Projets et investissements

SOFAC continue ses projets structurants dans le cadre de sa vision stratégique, plusieurs chantiers sont ouverts, certains sont en exploitation, et d'autres en cours de finalisation.

A cet effet, Le projet d'intégration d'EKIP-POS, entamé en 2018 est entré dans sa phase pré-production et a été déployé sur l'intégralité du réseau propre en 2019.

SOFAC a poursuivi, aussi, le processus de modernisation et de mise à niveau de son système d'information par le déploiement d'une solution de provisionnement des CES, aussi bien pour son propre compte que pour celui de ses partenaires GPC.

De plus, la société a également mis en place un outil de gestion unifié de contact client à même de lui permettre une vision complète de la relation client.

L'année 2019 a connu, aussi, l'aboutissement du projet data center permettant une plus grande autonomie, mais surtout une amélioration des capacités informatiques au service des métiers d'exploitation et du support. La solution HELP DESK informatique a été, également, mise à la disposition de tous les collaborateurs, dans l'objectif de fluidifier les interventions des équipes de support informatique.

En matière de gestion des risques, SOFAC a entamé la refonte de la cartographie de risques opérationnels, le développement de la grille de score d'octroi des clients personnes morales, et l'actualisation de celle des prêts personnels et prêts automobile personnes physiques.

4. Réseau de distribution

A fin décembre 2019, le réseau de SOFAC compte 13 agences et 51 correspondances. L'année 2019 a été marquée par la contractualisation de 8 nouvelles relations de correspondance sur les villes de Casablanca, Fes, Errachidia, Kenitra, Mohammedia, Sale, Sidi Ifni et Tanger.

SOFAC-Analyse du Résultat Financier

1. Comptes consolidés

1.1 Périmètre de consolidation de SOFAC

Les états financiers consolidés incluent les comptes de SOFAC et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, SOFAC exerce un pouvoir de contrôle, selon les dispositions des normes IFRS.

Ainsi, le périmètre de consolidation de SOFAC se définit comme suit :

Sociétés consolidées	Capital social (KDH)	%		Méthode de consolidation (*)
		De contrôle	D'intérêts	
SOFAC	193 200	100,00	100,00	E.C
SOFFASUR	100	100,00	100,00	I.G
Sofac Structured Finance	2 000	100,00	100,00	I.G

* E.C : Etablissement consolidant - I.G : Intégration globale

2.2 Compte de résultat consolidé

Chiffres en MDH	déc-18	déc-19	Variation	
			MDH	%
Produit net bancaire	419,4	463,3	43,9	10,5%
Marge d'intérêt	329,8	373,2	43,4	13,2%
Marge sur commissions	89,6	90,0	0,5	0,5%
Charges générales d'exploitation	188,8	203,5	14,7	7,8%
Résultat brut d'exploitation	230,6	259,8	29,2	12,7%
Coût du risque	40,4	59,9	19,5	48,3%
Résultat courant	190,2	199,9	9,7	5,1%
Autres dotations	0,5	1,0	0,4	75,4%
Résultat non courant	-7,7	-4,2	3,5	-45,2%
Impôts	70,1	74,7	4,6	6,5%
Résultat net	111,9	120,1	8,2	7,3%
Coefficient d'exploitation	45,0%	43,9%	-1,1 pt	

Le résultat net consolidé affiche une nette augmentation de 7,3%, pour atteindre 120,1 MDH, à fin décembre 2019. Le produit net bancaire progresse, de sa part, de 10,5% à 463,3 MDH, à fin décembre 2019 et résulte de :

- Un effet volume de 42,3 MDH, suite à l'évolution de l'encours moyen de 13,2% entre 2019 et 2018.
- Un effet taux positif de 3,7 MDH, suite à l'amélioration du taux moyen de la LOA en 2019 de 9 Pbs.
- L'évolution positive de 13,2% de la marge d'intérêts (soit 43,4 MDH) portée principalement par SOFAC, à hauteur de 99%, mais aussi par la variation positive de la marge réalisée par la filiale SOFASSUR profitant aussi, des effets de la dynamique commerciale.
- La progression de 0,5% de la marge sur commissions (soit 0,5 MDH), principalement liée à la performance de SOFASSUR.

Le PNB, à fin décembre 2019, dépasse les prévisions budgétaires, grâce à :

- Un effet taux de 8,2 MDH, impacté par la baisse du taux de refinancement, inférieur de 20 Pbs par rapport aux prévisions.
- Un effet volume de 1,2 Mdh, suite au dépassement des prévisions de l'encours moyen de 1%.
- Et des autres commissions perçues qui sont en dépassement de 11,1%, par rapport aux prévisions.

La marge sur commissions s'est améliorée de 3,8% grâce à :

- L'évolution de 23,2% des autres commissions perçues, par rapport à 2018, tirée par la hausse des commissions assurances de 18,4% (+3,2 MDH) et des commissions de production de 22,3% (+2,5 Mdh).

Les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 14,7 MDH (soit 7,8%) sur l'exercice, due principalement à celle des commissions apporteurs de 4,7 MDH, des frais de communication de 2,1 MDH et des charges d'entretien et maintenance de 1,5 MDH.

La dotation consolidée enregistre une hausse de 48,3% pour s'établir à 59,9 MDH.

2. Comptes sociaux : Comptes de résultat de SOFAC

Chiffres en MDH	déc-18	déc-19	Variation	
			MDH	%
Produit net bancaire	404,4	451,3	46,9	11,6%
Marge d'intérêt	328,6	377,7	49,1	14,9%
Marge sur commissions	75,8	73,6	-2,2	-2,9%
Charges générales d'exploitation	189,6	203,3	13,7	7,2%
Résultat brut d'exploitation	214,8	248,0	33,1	15,4%
Coût du risque	40,4	59,9	19,5	48,3%
Résultat courant	174,4	188,1	13,7	7,8%
Autres dotations	0,6	1,0	0,4	65,1%
Résultat non courant	-7,7	-4,2	3,5	-45,8%
Impôts	61,0	64,2	3,2	5,3%
Résultat net	105,2	118,8	13,5	12,9%
Coefficient d'exploitation	46,9%	45,1%	-1,83 pt	

Le résultat net social affiche une hausse de 12,9% pour s'établir à 118,8 MDH à fin décembre 2019. Le produit net bancaire progresse, de sa part, de 11,6% à 451,3 MDH. Cette évolution découle de la hausse de la marge d'intérêts de 49,1 MDH (+14,9%), contre une baisse de la marge sur commission à hauteur de 2,2 MDH (-2,9%).

Les charges générales d'exploitation enregistrent une augmentation de 13,7 MDH (+7,2%), due principalement, à une hausse des commissions apporteurs de 4,7 MDH, des charges de communication de 2,1 MDH, de la masse salariale de 1,6 MDH et des charges d'entretien et maintenance de 1,5 MDH.

La dotation, en social constate une hausse de 48,3% pour se situer à 59,9 MDH. Elle intègre une dotation nette des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, de 60 MDH.

SOFAC-Analyse du Résultat Financier

3 Comptes des filiales

3.1 SOFASSUR

SOFASSUR réalise un produit d'exploitation en progression de 14,1%. Cette croissance est le résultat de la bonne dynamique commerciale. Les charges d'exploitation s'établissent à 2 MDH en hausse de 44,4%, liée à l'évolution des charges du personnel.

Le résultat net s'établit à 23,4 MDH, en accroissement de 12,2%.

Chiffres en KDH	Réalizations		%
	déc-18	déc-19	
Produits d'exploitation	31 352,56	35 785,15	14,1%
Charges d'exploitation	1 408,38	2 033,43	44,4%
Résultat d'exploitation	29 944,18	33 751,72	12,7%
Résultat net	20 840,77	23 384,36	12,2%

3.2 SOFAC STRUCTURED FINANCE (SSF)

SOFAC STRUCTURED FINANCE affiche un produit d'exploitation de 1,5 MDH pour sa première année d'activité. Les charges d'exploitation s'élèvent à 0,7 MDH, avec un résultat net de 0,7 MDH.

Chiffres en KDH	déc-19
Produits d'exploitation	1 500,00
Charges d'exploitation	709,20
Résultat d'exploitation	790,80
Résultat net	674,91

SOFAC-Analyse du Bilan Consolidé

1. Actif Consolidé

ACTIF en Kdh	déc-18 R	déc-19 R	EVL N VS N-1
Trésorerie (Caisse+banque)	27.906	24.217	-13,2%
Créances sur la clientèle	3.393.863	3.815.136	12,4%
Créances données en crédit-bail et en location	2.616.299	2.817.172	7,7%
Titres de transaction et de placement	199.961	399.960	100,0%
Autres actifs	258.049	304.926	18,2%
Immo incorporelles&corporelles	87.444	96.803	10,7%
Total de l'Actif	6.583.521	7.458.214	13,3%

L'actif s'est apprécié de 13%, sous l'effet de la progression de 12% des créances clients et celle des titres de transaction et de placement, de plus 100%.

2. Passif Consolidé

PASSIF (en Kdh)	déc-18 R	déc-19 R	EVL N VS N-1
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1.542.314	1.371.489	-11,1%
Dépôts de la clientèle	1.775.701	1.773.462	-0,1%
Titres de créance émis	2.010.224	2.690.179	33,8%
Autres passifs	494.759	807.256	63,2%
Dettes subordonnées	130.000	130.000	0,0%
Fonds propres	630.522	685.828	8,8%
Total du Passif	6.583.521	7.458.214	13,3%

Comparativement à l'exercice de 2018, l'accroissement du passif est corollaire à :

L'augmentation de 34% des titres de créance émis , avec une régression générale de -11,1% des dettes envers les établissements de crédit et la progression de 63,2% des autres passifs, principalement due à la dette sur l'emprunt de titres.

Par ailleurs SOFAC s'inscrit, en conformité des dispositions de la loi 32-10 du code de commerce complétant la loi 15-95, relative au respect des délais de paiement stipulés.

SOFAC-Indicateurs Financiers

1. Ratios financiers

Au regard de ces réalisations, les ratios financiers s'établissent comme suit :

- Le Ratio de fonds propres CET1 se situe à 9%.
- Le Ratio de fonds propres T1 s'établit, également, à 9%.
- Le Ratio de fonds propres total est de 13%.
- Le coût d'exploitation s'est amélioré de 3 Pbs par rapport à décembre 2018, avec un écart positif de 8 Pbs, par rapport au budget.
- Le coût du risque a augmenté de 6 Pbs, entre décembre 2018 et décembre 2019, avec un écart positif de 16 Pbs, par rapport au budget.
- Le coefficient d'exploitation s'est stabilisé autour de 43,3%, entre décembre 2018 et décembre 2019, avec un écart positif de 110 Pbs, par rapport au budget.

2. Résultat distribuable

Le Résultat Net de l'exercice est de **Cent dix-huit millions sept cent quatre vingt dix mille deux cent quatre vingt six dirhams et onze centimes 118 790 286,11.**

Ce résultat sera affecté, sous réserve de validation de l'Assemblée Générale Ordinaire, comme suit :

- Bénéfice de l'exercice : 118 790 286,11 DH
- Report à nouveau antérieur : 114 668 433,47 DH
- Bénéfice distribuable : 233 458 719,58 DH
- Réserve légale : 0,00 DH
- Dividendes à distribuer : 78 400 560,00 DH

Soit **(40,58 dirhams par action).**

Le Report à nouveau après affectation est de : 155.058.159,58 DH

SOFAC-Perspectives

En 2020, SOFAC devrait confirmer ses performances opérationnelles. Ainsi, les prévisions budgétaires 2020, tablent sur une amélioration de la part de marché, dans la catégorie automobile, tout en maintenant sa position dans celle des prêts personnels et plus particulièrement les clients bancaires et fonctionnaires.

SOFAC devrait maintenir, également, son leadership sur la clientèle retraitée.

Conformément aux orientations stratégiques, l'exercice 2020 devrait connaître la commercialisation des produits leasing SOFAC.

Les efforts de fidélisation et de rétention des clients devront aboutir à une maîtrise du taux de Churn (RPAT / Encours à échoir). Ainsi l'encours à échoir de SOFAC devrait continuer à s'accroître sur tous les segments de la clientèle.

En 2020, la stratégie de refinancement vise la réduction du coût, via 3 axes majeurs :

- Recourir aux financements structurés, comme alternative aux moyens de refinancement classiques, en tirant profit des avantages en termes de coûts et d'optimisation des fonds propres.
- Profiter des opportunités offertes par le marché de la dette privé et optimiser les charges de refinancement, en pilotant les tirages entre les maturités court et moyen terme.
- S'appuyer sur les opérations de Prêt - Emprunt de titres, comme instrument de refinancement à court terme.

L'année 2020 sera l'année de mise en place de la nouvelle vision stratégique, ainsi le projet de mise place de la ligne métier Leasing devrait être opérationnelle dès le 2^{ème} semestre 2020.

SOFAC prévoit une croissance du PNB, sous l'effet conjoint de la hausse de l'encours et de l'amélioration de la marge financière.

Le coefficient d'exploitation devrait baisser en 2020, grâce à une meilleure optimisation des charges externes d'exploitation et par la maîtrise de la masse salariale.

Le coût du risque devrait se stabiliser, conformément, à la politique de risque de la Société. Par conséquent, le résultat net devrait évoluer sur l'exercice 2020.

PARTIE II – PRESENTATION GENERALE DE SOFAC & COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS

Communiqué du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SOFAC réuni le Lundi 10 Février 2020, sous la présidence de Monsieur Lotfi SEKKAT, afin d'arrêter les comptes de l'exercice 2019 et d'examiner l'activité de l'année.

SOFAC a maintenu son élan de développement en renforçant ses parts de marché et améliorant ses fondamentaux financiers. Elle renforce ainsi sa place en tant qu'opérateur de référence dans le secteur du crédit à la consommation. SOFAC compte également développer des nouvelles activités sur le marché du Leasing.

Durant l'année 2019, la production nette a maintenu sa forte progression enregistrant une hausse de plus de 11,3% pour atteindre 2,6 milliards de MAD. Quant à l'encours sain il s'est apprécié de 9.5% soit une part de marché 13% en hausse de 50 pbs.

Ces bonnes réalisations commerciales demeurent accompagnées par une stratégie maîtrisée du risque. En effet, grâce à une politique mesurée d'octroi de crédit et aux efforts de recouvrement, le taux de sinistralité reste contenu en dessous de la moyenne du marché ne dépassant pas 8,8 %.

Ainsi, SOFAC a pu maintenir en 2019 une progression à deux chiffres de son PNB pour atteindre 451 millions de MAD, soit une évolution de 11,6% par rapport à 2018. Son résultat brut d'exploitation s'est amélioré de 15,4% dépassant 247 millions, grâce notamment au maintien des efforts de rationalisation des charges d'exploitation. Le résultat courant s'est apprécié de plus de 7,8 % pour atteindre 188 millions de MAD.

Par conséquent, le résultat net s'établit à un niveau record soit 119 millions MAD, en hausse de 13,1% par rapport à l'exercice précédent et de plus de 12% en comparaison des prévisions budgétaires. Le résultat net consolidé a atteint 120 millions de MAD.

Au terme de la présentation, le Conseil d'Administration a validé le projet d'arrêté des comptes. Il a également marqué sa confiance quant aux nouvelles perspectives de développement.

Commentaires des Dirigeants

1. Faits marquants

L'année 2019 a amorcé la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2024. SOFAC a ainsi décroché l'agrément de BANK AL MAGHRIB pour l'élargissement de son activité au leasing, et devient, ainsi, le 1^{er} opérateur du crédit à la consommation au Maroc, à opérer dans ce marché.

L'année 2019 a également, été marquée par des faits non moins importants:

- Hausse de la production du prêt personnel de 20% par rapport à 2018.
- Dividende reçu de Sofassur pour un montant de 20,8 MDH.
- Hausse du résultat net de 12% par rapport à l'exercice 2018.
- Mise en production du nouveau système d'instruction des crédits « INTAJ »
- Déploiement de la Gestion Pour Compte au profit du nouvel opérateur LLD « BADEEL ».
- Emissions BSF de 1,2 MMDH sur les maturités de 5 à 6 ans en marquant leurs spreads d'une baisse de 15 Pbs.
- Création de la filiale spécialisée dans la gestion des FPCT (Fonds de Placement Collectifs en titrisation), « SOFAC Structured Finance (SSF) » au capital de 2 MDH, détenu à 99.96% par SOFAC.
- Décision de distribution des dividendes pour un montant de 69 MDH.

Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	SOFAC
Siège social	57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Téléphone	05 22 42 96 96
Télécopie	05 22 42 96 00
Site Web	www.SOFAC.ma
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'administration
Date de constitution	1947
Durée de vie	99 ans
Registre de Commerce	29.095 – Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social	Article 3 des statuts : « La société est agréée en qualité de société de financement conformément aux dispositions du Dahir portant Loi n° 1-93-147 du

	<p>15 Moharram 1414 (6 Juillet 1993) relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle.</p> <p>Elle est habilitée à collecter auprès du public des fonds d'un terme supérieur à deux ans. La société a pour objet d'apporter son concours financier en vue de permettre à toute personne physique ou morale d'acquérir tous biens mobiliers ou immobiliers.</p> <p>La société pourra réaliser cet objet soit seule, soit en participation tant au Maroc qu'à l'Etranger. Elle pourra, en vue de la poursuite de son objet, effectuer toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, constituer toutes sociétés ou associations sous quelque forme que ce soit, faire tous apports en nature et toutes souscriptions dans toutes sociétés existantes ou à créer. La société pourra concevoir, mettre en œuvre et utiliser tous instruments financiers et de crédit susceptibles de permettre ou de faciliter la réalisation desdites opérations.</p> <p>D'une manière générale, la société pourra effectuer toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social dont les différents éléments viennent d'être précisés ou simplement susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement »</p>
Capital social au 31 décembre 2019	193 200 000,00 dirhams
Textes législatifs et réglementaires applicables à SOFAC	<p>De par sa forme juridique, SOFAC est régie par le Dahir n°1-96-124 du 14 Rabii II 1417 (30 août 1996) portant promulgation de la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes, tel que modifié et complété.</p> <p>De par son activité, SOFAC est régie notamment par le Dahir n°1-14-193 du 1er Rabii I 1436 portant promulgation de la Loi n°103-12 relative aux établissements de crédit. De par ses émissions de Titres de Créances Négociables, la société est régie par la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée.</p> <p>De par son appel public à l'épargne, SOFAC est régie par toutes les dispositions légales et réglementaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposition de la loi n°43-12 du 13 mars 2013 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ; ▪ Disposition de la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ; ▪ Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n°43-02) ; ▪ Règlement général de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2169-16 du 14 juillet 2016 ; ▪ Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des

	Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ; ▪ Les circulaires de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca.
Régime fiscal	SOFAC est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Les opérations courantes de la société sont assujetties à la Taxe sur la Valeur Ajoutée au taux actuellement en vigueur de 20% pour la LOA et 10% pour le crédit à la consommation.
Lieux de consultation des documents juridiques	Les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, peuvent être consultés au siège social de SOFAC sis à 57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca

Capital social

2. Composition du capital

Le capital social de SOFAC s'élève, au 31 décembre 2019, à 193 200 000 Dhs, divisé en 1 932 000 actions, intégralement libérées, d'une valeur nominale de 100 Dhs, toutes de même catégorie.

3. Historique du capital

Depuis la constitution de SOFAC, le capital social a enregistré les évolutions suivantes (*) :

Date	Capital Initial	Nature de l'opération	Nombre d'action émises	Valeur nominale	Montant de l'opération (hors prime)*	Capital après l'opération*
1947	-	Constitution			-	6.000.000
22/11/1973	6.000.000	Augmentation de capital par incorporation des réserves	20 000	100	2.000.000	8.000.000
22/11/1973	8.000.000	Augmentation de capital en numéraire	20 000	100	2.000.000	10.000.000
04/06/1976	10.000.000	Augmentation de capital en numéraire	50 000	100	5.000.000	15.000.000
15/10/1981	15.000.000	Augmentation de capital en numéraire	50 000	100	5.000.000	20.000.000
15/04/1987	20.000.000	Augmentation de capital par incorporation des réserves	100 000	100	10.000.000	30.000.000
13/06/1989	30.000.000	Augmentation de capital par incorporation des réserves	150 000	100	15.000.000	45.000.000
13/06/1989	45.000.000	Augmentation de capital en numéraire	50 000	100	5.000.000	50.000.000

Source : SOFAC - (*) : En dhs

16/05/1991	50.000.000	Augmentation de capital par incorporation des réserves	250 000	100	25.000.000	75.000.000
08/12/2003	75.000.000	Augmentation de capital en numéraire	666 664	100	66.666.400	141.666.400
11/05/2015	141.666.400	Augmentation de capital en numéraire	242 857	100	24.285.700	165.952.100
20/09/2016	165.952.100	Augmentation de capital en numéraire	272 479	100	27.247.900	193.200.000

La société a été constituée en 1947. En 1963, la société a changé de dénomination pour devenir SOFAC Crédit et son capital est passé sous le contrôle de l'Etat.

Plusieurs augmentations de capital ont eu lieu depuis l'introduction en bourse de SOFAC en 1973, pour porter le capital à 193 200 000 Dhs. A fin 2013, SOFAC s'est retirée de la cote de la Bourse de Casablanca en 2013, à travers une offre publique de retrait portant sur les 12.326 actions constituant le flottant en Bourse.

En 2015, SOFAC a réalisé une augmentation de capital en numéraire par l'émission de 242 857 actions nouvelles au prix de 350 Dhs soit une prime d'émission de 250 Dhs.

La dernière opération sur le capital date de 2016, réalisée à travers une augmentation de capital en numéraire par l'émission de 272 479 actions nouvelles au prix de 367 Dhs soit une prime d'émission de 267 Dhs. L'opération avait pour objectif d'accompagner le développement de l'activité de SOFAC, en restant conforme aux exigences des ratios prudentielles de Bank Al Maghrib.

A ce jour, Le capital social de SOFAC s'élève à 193.200.000 Dhs.

4. Evolution de l'actionariat

a. Historique et structure de l'actionariat

	31/12/2015		31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018		31/12/2019	
Actionnaires	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote	Nombres d'actions détenues	% de capital et droits de vote
CIH Bank	1 099 947	66,28%	1 280 956	66,30%	1 280 956	66,30%	1 281 010	66,30%	1 281 010	66,30%
BARID AL MAGHRIB	556 683	33,54%	648 241	33,55%	648 241	33,55%	648 241	33,55%	648 241	33,55%
Divers actionnaires	2 891	0,17%	2 803	0,14%	2 803	0,14%	2 749	0,14%	2 749	0,14%
TOTAL	1 659 521	100%	1 932 000	100%						

Source : SOFAC

Depuis l'année 1999, le groupe CDG était l'actionnaire de référence de la société SOFAC.

En juillet 2007, la CDG a procédé à une cession de 35% du capital de SOFAC au profit de BARID AL MAGHRIB.

Cette opération a fait de BARID AL MAGHRIB un nouvel actionnaire de référence au côté du groupe CDG et a permis d'enclencher un partenariat de choix avec ce nouvel actionnaire.

Le 31 Décembre 2011, la CDG a cédé sa participation dans le capital de SOFAC au CIH Bank.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de développement stratégique du CIH Bank, visant à compléter l'offre de la banque dans le domaine du financement des activités spécialisées (crédit à la consommation, leasing...). Ainsi, il a été décidé que :

- ✓ Le CIH Bank cède ses participations dans les différents actifs hôteliers à la CDG.
- ✓ Le CIH Bank acquiert les parts de la CDG dans le capital social des sociétés SOFAC et MAROC LEASING.

Cette stratégie a été amorcée par l'acquisition en Mars 2011 de la totalité de la participation de la CDG dans la société MAROC LEASING (34%).

Suite au franchissement de seuil de 40% du capital et droits de vote de SOFAC, le CIH Bank a lancé une offre publique d'achat (OPA) obligatoire sur les titres SOFAC, conformément aux dispositions légales et réglementaires en matière d'offres publiques sur le marché boursier.

Au 31 décembre 2019, le CIH Bank détient 66,30% du capital et des droits de vote de SOFAC.

5. Actionnariat actuel

A ce jour, l'actionnariat de SOFAC se présente comme suit :

	31/12/2019		
	Nombres d'actions et droits de vote détenus	% de capital	% des droits de vote
CIH Bank	1 281 010	66,30%	66,30%
BARID AL MAGHRIB	648 241	33,55%	33,55%
Divers actionnaires	2 749	0,14%	0,14%

PARTIE II- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIETE DE FINANCEMENT D'ACHATS A CREDIT « SOFAC » S.A

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2019**

Aux actionnaires
Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC" S.A
57, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Rapport spécial des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Mandat de gestion liant SOFAC à SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF »

Parties concernées:

SOFAC et SSF, SOFAC étant actionnaire de SSF.

Nature et objet de la convention:

SOFAC a mandaté SOFAC STRUCTURED FINANCE, en tant que conseiller, afin de l'accompagner dans la structuration et la mise en place des fonds de Placement Collectif en Titrisation et l'élaboration de toute documentation juridique destinée aux investisseurs et aux autorités de régulation concernées ainsi que toutes les démarches de validation y afférentes.

Modalités essentielles:

Cette convention a pris effet le 30 décembre 2019.

Montant des prestations fournies ou reçues:

Le montant des prestations comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1.500.000 MAD HT.

Aucun montant n'a été décaissé en 2019 au titre de cette convention.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte d'AL BARID BANK

Parties concernées:

SOFAC et AL BARID BANK. Les deux sociétés ont un actionnaire commun (Poste Maroc).

Nature et objet de la convention:

Cette convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC. Ainsi SOFAC assurera la gestion pour le compte en mettant à la disposition d'AL BARID BANK son savoir-faire en matière de crédits à la consommation.

AL BARID BANK, quant à elle, distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.

Modalités essentielles:

Cette convention a pris effet le 03 Juin 2013.

Montant des prestations fournies ou reçues:

Le montant des prestations comptabilisées en produits au titre de l'exercice 2019 s'élève à 22.860.765,74 MAD HT.

Le montant encaissé en 2019 au titre de cette convention est de 17.819.007,11 MAD TTC.

2.2 Convention de recouvrement avec le CIH

Parties concernées:

SOFAC et CIH, CIH étant actionnaire de SOFAC.

Nature et objet de la convention:

Cette convention a pour objet la sous-traitance de la gestion des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égale à 4 échéances. Ainsi, SOFAC assure la gestion des relances téléphoniques des clients en mettant à la disposition du CIH son savoir-faire en matière de démarchage téléphonique dans le domaine du recouvrement. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration de SOFAC tenu le 27 mai 2013.

Modalités essentielles:

Cette convention a pris effet en Janvier 2013.

Montant des prestations fournies ou reçues:

Le montant de prestations comptabilisées en produits au titre de l'exercice 2019 s'élève à 874.621,50 MAD HT.

Le montant de 1.527.220,54 TTC a été encaissé en 2019.

2.3 Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte de CIH

Parties concernées:

SOFAC et CIH, CIH étant actionnaire de SOFAC.

Nature et objet de la convention:

Cette convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC.

Ainsi, SOFAC assurera la gestion pour compte en mettant à la disposition de CIH son savoir-faire en matière des crédits à la consommation.

CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur les livres.

Modalités essentielles:

Cette convention a pris effet le 03 juin 2014.

Montant des prestations fournies ou reçues:

Le montant de prestations comptabilisées en produits au titre de l'exercice 2019 s'élève à 13.833.781,74 MAD HT pour la commission de gestion et 1.976.254,54 HT pour la commission de recouvrement.

Le montant encaissé en 2019 au titre de cette convention s'élève à 30.156.208,67 TTC.

2.4 Convention de partenariat conclue avec Poste Maroc

Parties concernées:

SOFAC et Poste Maroc, Poste Maroc étant actionnaire de SOFAC.

Nature et objet de la convention:

Ladite convention a pour objet la conception, la distribution, la gestion et la promotion, en commun, des produits de crédits à la consommation proposés par les agences de Poste Maroc et financés par SOFAC, avec transmission continue et réciproque de savoir-faire et assistance technique et commerciale.

Modalités essentielles:

Cette convention a pris effet en septembre 2007.

Montant des prestations fournies ou reçues:

Le montant des commissions constatées en charges au 31 décembre 2019 s'élève à 826.019,16 MAD HT.

Le montant décaissé au titre de cette convention en 2019 s'élève à 784.775,90 MAD TTC.

2.5 Rémunération d'administrateurs

Parties concernées :

SOFAC, Membres du Conseil d'Administration de SOFAC

Instances ayant autorisé l'opération :

Conseil d'Administration du 13 février 2017

Conditions et modalités de rémunération :

Le Conseil d'Administration du 13 Février 2017, autorise la rémunération des administrateurs membres des comités suivants :

- Le Comité de Nomination et de Rémunération,
- Le Comité Stratégique,
- Le Comité d'Audit.

✓ Eligibilité : Tout administrateur membre d'un des trois comités précédents ou de tout comité venant à être créé par le Conseil d'Administration et ne rentrant pas dans le champ de l'exclusion suivante.

✓ Exclusion : Ne bénéficient pas de cette rémunération :

- Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés du groupe C.I.H ;
- Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés du groupe BARID AL MAGHRIB.

✓ Montant de la rémunération :

- En tant que membre d'un comité : 8.000 MAD brut /séance de comité ;
- En tant que Président d'un comité : 10.000 MAD brut /séance de comité.

✓ Règle d'attribution :

- Participation à la réunion du comité sous forme physique, par visio-conférence ou par messagerie,
- La participation est justifiée par feuille de présence signée.

✓ Champ d'application :

- Application au titre de l'activité des comités de l'exercice 2017 et des années postérieures.

✓ Formalisme de mise en œuvre :

- Le paiement se fait par SOFAC, à la fin de chaque trimestre civil, sur la base des feuilles de présence dûment signées.
- Cette rémunération est portée aux charges de SOFAC.
- Elle donne lieu aux prélèvements fiscaux en vigueur.

Montant des prestations fournies ou reçues :

Le montant comptabilisé en charges en 2019 et payé aux administrateurs s'élève à 16.000 MAD.

Casablanca, le 12 février 2020

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International (SA)
47, Rue Alal Ben Abdellah - Casa
Tél.: 0522 54 49 00 - Fax: 0522 29 66 70
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

Coopers Audit Maroc S.A
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca *
Tél: 0522 41 14 70 - Fax: 0522 27 47 31
Abdellah LAGHCHAQUI
Associé

PARTIE III– COMPTES ANNUELS SOCIAUX

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION PROVISOIRE



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en milliers MAD)

	31/12/19	31/12/18
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 160 277	1 048 919
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		13
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	439 397	394 328
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	20 840	17 595
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	586 212	523 194
6. Commissions sur prestations de service	95 002	94 385
7. Autres produits bancaires	18 826	19 404
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	709 016	644 536
8. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de Crédit	50 991	59 271
9. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	88 104	69 404
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	559 007	508 255
12. Autres charges bancaires	10 914	7 607
III. PRODUIT NET BANCAIRE	451 261	404 383
13. Produits d'exploitation non bancaire		
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	203 300	189 569
15. Charges de personnel	89 195	87 774
16. Impôts et taxes	1 561	1 622
17. Charges externes	101 632	88 285
18. Autres charges générales d'exploitation	1 999	2 057
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 913	9 833
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	162 122	125 192
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	141 535	79 601
21. Pertes sur créances irrécouvrables	17 580	27 359
22. Autres dotations aux provisions	3 007	18 231
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	101 309	84 249
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	93 416	58 618
24. Récupérations sur créances amorties	5 841	7 978
25. Autres reprises de provisions	2 052	17 653
VII. RESULTAT COURANT	187 149	173 870
26. Produits non courants	1 274	2 817
27. Charges non courantes	5 431	10 486
VIII. RESULTAT AVANT IMPÔTS	182 992	166 202
28. Impôts sur les résultats	64 201	60 961
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	118 790	105 241

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (en milliers MAD)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				3 669 036	3 271 962	
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS					26 080	
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE				603 776	495 880	
- Créances pré-douteuses				97 457	83 539	
- Créances douteuses				12 402	14 692	
- Créances compromises				493 917	397 649	
PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE				457 675	400 059	
TOTAL				3 815 136	3 393 863	

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (en milliers MAD)

CRÉANCES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc				Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger		
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS					524	5 116
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CRÉANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	101	422			524	5 116

DÉTTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (en milliers MAD)

DÉTTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc				Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger		
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS					171 988	78 681
VALEURS DONNÉES EN PENSION					399 960	199 961
- au jour le jour						
- à terme					399 960	199 961
EMPRUNTS DE TRESORERIE					767 500	1 231 369
- au jour le jour						
- à terme					767 500	1 231 369
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DÉTTES						
INTERETS COURUS A PAYER					3 364	3 109
TOTAL		1 342 815			1 342 815	1 513 120

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en milliers MAD)

BILAN ACTIF	31/12/19	31/12/18
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 134	4 215
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	422	4 281
. A vue	422	1 633
. A terme		2 648
3. Créances sur la clientèle	3 815 136	3 393 863
. Crédits de trésorerie et à la consommation	3 669 036	3 271 962
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	146 101	121 901
4. Créances acquises par affacturage		
5. Titres de transaction et de placement	399 960	199 961
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	399 960	199 961
. Titres de propriété		
6. Autres actifs	291 497	248 681
7. Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8. Titres de participation et emplois assimilés	2 100	100
9. Créances subordonnées		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	2 853 359	2 631 522
11. Immobilisations incorporelles	26 547	31 725
12. Immobilisations corporelles	36 903	21 341
Total de l'Actif	7 427 058	6 535 689

BILAN PASSIF (en milliers MAD)

BILAN PASSIF	31/12/19	31/12/18
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 342 815	1 513 120
. A vue	171 988	78 681
. A terme	1 170 827	1 434 439
3. Dépôts de la clientèle	1 773 462	1 775 701
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	1 773 462	1 775 701
4. Titres de créance émis	2 690 179	2 010 224
. Titres de créance négociables émis	2 690 179	2 010 224
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	852 659	518 991
6. Provisions pour risques et charges	36 104	35 149
7. Provisions réglementées		
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9. Dettes subordonnées	130 000	130 000
10. Ecart de réévaluation		
11. Réserves et primes liées au capital	175 180	175 180
12. Capital	193 200	193 200
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	114 668	78 883
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	118 790	105 241
Total du Passif	7 427 058	6 535 689

CAPITAUX PROPRES (en milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2019
Ecart de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	175 180			175 180
Réserve légale	19 320			19 320
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	133 466			133 466
Capital	193 200			193 200
Capital appelé	193 200			193 200
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes		69 455		
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	78 883	35 785		114 668
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	105 241	-105 241	118 790	118 790
Total	552 504		118 790	601 839

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR (en milliers MAD)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
			financiers	non financiers		
TITRES COTES						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES NON COTES						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	402 060				402 060	200 061
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	399 960				399 960	199 961
TITRES DE PROPRIETE	2 100				2 100	100
TOTAL	402 060				402 060	200 061

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION PROVISOIRE



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en milliers MAD)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
	31/12/19	31/12/18
1.(+) Intérêts et produits assimilés	439 397	394 341
2.(-) Intérêts et charges assimilées	139 095	128 675
Marge d'intérêt	300 301	265 666
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	586 212	523 194
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	559 007	508 255
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	27 205	14 939
5.(+) Commissions perçues	95 002	94 385
6.(-) Commissions servies	7 617	6 540
Marge sur commissions	87 385	87 845
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	39 194	-1 045
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-13	
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-3 207	-1 045
11.(+) Divers autres produits bancaires	39 576	36 977
12.(-) Diverses autres charges bancaires		
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	451 261	404 383
13. (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14. (-) Autres produits d'exploitation non bancaire		
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16.(-) Charges générales d'exploitation	203 300	189 569
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	247 961	214 814
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	59 857	40 365
18.(+) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	955	579
RESULTAT COURANT	187 149	173 870
RESULTAT NON COURANT	-4 157	-7 469
19.(-) Impôts sur les résultats	64 201	60 961
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	118 790	105 241

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en milliers MAD)

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
	31/12/19	31/12/18
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	118 790	105 241
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 913	9 833
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions	484	
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	127 220	115 073
31.(-) Bénéfices distribués	69 455	53 671
(+) AUTOFINANCEMENT	57 764	61 402

MARGE D'INTERETS (en milliers MAD)

NATURE	31/12/19	31/12/18
1- Intérêts et produits assimilés	439 397	394 341
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits		13
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	439 397	394 328
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		
2- Intérêts et charges assimilées	139 095	128 675
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	50 991	59 271
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres [BSF]	88 104	69 404
MARGES D'INTERET (1-2)	300 301	265 666

VENTILATION DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en milliers MAD)

NATURE	31/12/19	31/12/18
Charges générales d'exploitation	203 300	184 269
CHARGES DE PERSONNEL	89 195	87 774
IMPÔTS ET TAXES	1 561	1 622
CHARGES EXTERNES	101 632	85 285
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 999	2 057
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 913	9 833

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS (en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice	Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	
Participations dans les entreprises liées							
SOFASSUR		2 100	100%	2 100	2 100	31/12/18	20 896
SOFAC STRUCTURED FINANCE		100	100%	100	100		20 896
Autres titres de participation							
		2 000	100%	2 000	2 000		
TOTAL		2 100		2 100	2 100		20 896

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (en milliers MAD)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	5 891 241	Crédits à la consommation affectés	1 897 598
		Crédits à la consommation Non affectés	107 136
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	3 886 507
TOTAL	5 891 241		5 891 241

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	402 267	Valeurs données en pension	399 960
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	402 267		399 960

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en milliers MAD)

EFFECTIFS	31/12/19	31/12/18
Effectifs rémunérés	344	347
Effectifs utilisés	344	347
Effectifs équivalent plein temps	344	347
Cadres (équivalent plein temps)	93	88
Employés (équivalent plein temps)	251	259
dont effectifs employés à l'étranger		

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en milliers MAD)

	31/12/19	31/12/18
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 139 437	1 031 324
2.(+) Récupérations sur créances amorties	5 841	7 978
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 274	2 817
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	709 016	644 536
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	5 431	10 486
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	194 387	179 736
7.(-) Impôts sur les résultats versés	64 201	60 961
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	173 517	144 399
Variation des :		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 859	-796
9.(+) Créances sur la clientèle	-486 972	-350 037
10.(+) Titres de transaction et de placement	-201 999	-199 961
11.(+) Autres actifs	-42 816	64 558
12.(-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-221 837	-506 323
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-170 305	-63 818
14.(+) Dépôts de la clientèle	-2 239	355 305
15.(+) Titres de créance émis	679 955	345 117
16.(+) Autres passifs	333 668	269 657
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-108 686	-86 298
III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	64 831	60 101
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	19 297	20 324
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus	20 840	17 595
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	1 543	-2 729
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés		6 890
28.(-) Dividendes versés	69 455	53 671
V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-69 455	-60 561
VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	-3 081	-3 189
VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 214	7 403
VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 133	4 214

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2019

Montant du capital : 193.200.000,00 DHS
 Montant du capital social souscrit et non appelé : 0,00 DHS
 Valeur nominale des titres : 100,00 DHS

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - casablanca	1 281 010	1 281 010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648 241	648 241	33,55%
Flottant		2 749	2 749	0,14%
Total		1 932 000	1 932 000	100%

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE (en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	31/12/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	37 664	100 193
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	37 664	100 193
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	2 975	520
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 975	520
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en milliers MAD)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	399 960	399 960	402 267			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	399 960	399 960	402 267			
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DETAIL DES AUTRES PASSIFS (en milliers MAD)

NATURE	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Fournisseurs et Assimilés	57 254	37 357
Personnel	4 579	3 773
Organismes sociaux	3 633	3 331
Etat, impôts et taxes	105 710	100 748
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	58 241	29 317
Autres Comptes de régularisation - Passif	623 243	344 464
TOTAL	852 659	518 991

DETTES SUBORDONNES (en milliers MAD)

NATURE	Montant au 31/12/2019	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2018
Entreprises liées	130 000 000,00	Taux nominal : 5,30%	la durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6 ^{ème} année	130 000 000,00
Entreprises apparentées				

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION PROVISoire



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

(en milliers MAD)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	3 642 053	6 086 403	5 693 479	4 034 977	556 141	1 178 901	5 263	14 137	2 853 359
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CREDIT-BAIL MOBILIER	3 617 017	2 371 104	1 946 761	4 041 360	556 141	1 178 901	2 866	2 373	2 861 367
- Crédit-bail mobilier en cours	15 597	1 117 448	1 114 716	18 328					18 328
- Crédit-bail mobilier loué	3 543 019	1 239 205	789 782	3 992 442	553 081	1 146 347	2 866	2 373	2 843 040
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	58 400	14 451	42 262	30 589	3 060	32 554			
CREDIT-BAIL IMMOBILIER									
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué									
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR	11 357	650 094	661 451						
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	-4 434	2 726 951	2 733 145	-10 630					-10 630
CREANCES EN SOUFFRANCE	18 116	338 254	352 123	4 247			2 397	11 764	1 625
2 397									2 622
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIER EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIER EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	3 642 053	6 086 403	5 693 479	4 034 977	556 141	1 178 901	5 263	14 137	2 853 359

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers MAD)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	96 624	15 386	17 187	94 823	64 899	3 850	484	26 547
- Droit au bail	1 565			1 565				1 565
- Immobilisations en recherche et développement								
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	86 679	1 553	10 596	77 636	64 899	3 850	484	9 360
- Immobilisations incorporelles hors exploitation								
- Immobilisations en cours	8 380	13 833	6 591	15 622				15 622
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 361	20 635	4	84 992	43 020	5 062		36 903
- Immeubles d'exploitation	6 445			6 445	3 765	233		2 446
. Terrain d'exploitation								
. Immeubles d'exploitation, Bureaux	6 445			6 445	3 765	233		2 446
. Immeubles Hors exploitation								
. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction								
- Mobilier et matériel d'exploitation	34 474	1 275		35 749	26 432	2 792		6 521
. Mobilier de bureau d'exploitation	5 848	219		6 066	4 724	358		983
. Matériel de bureau d'exploitation	3 794			3 794	3 216	233		342
. Matériel informatique	24 479	1 056		25 536	18 157	2 186		5 192
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	354			354	335	15		4
. Autres matériels d'exploitation								
- Agencements et installations techniques	19 780	10 566		30 346	11 995	1 992		16 358
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 209			2 209	828	46		1 335
- Immobilisations corporelles en cours	1 453	8 794	4	10 243				10 243
- Immobilisations corporelles hors exploitation								
. Terrains hors exploitation								
. Immeubles hors exploitation								
. Mobiliers et matériel hors exploitation								
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation								
TOTAL	160 985	36 021	17 191	179 814	107 919	8 913	484	63 450

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	22 898	236 843	219 102	40 639
B. TVA à récupérer	25 637	228 728	228 173	26 192
. Sur charges	8 638	18 938	21 391	6 184
. Sur immobilisations	16 999	209 791	206 782	20 008
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	106 155	5 705	99 093	12 766

Solde déclaration TVA physique

VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers MAD)

NATURE	31/12/19	31/12/18
Produits d'exploitation non bancaires		
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	93 416	58 618
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	5 841	7 978
Produits non courants	1 274	2 817
Total Autres Produits	100 531	69 413
Autres charges bancaires	10 914	13 482
Charges d'exploitation non bancaires		
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	141 535	79 401
Pertes sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	17 580	27 359
Charges non courants	5 431	10 486
Total Autres charges	175 460	130 929

PROVISIONS

(en milliers MAD)

PROVISIONS	Encours 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2019
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF SUR:	377 950	141 535	93 677		425 808
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	366 958	141 148	83 923		424 182
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location	10 993	387	9 754		1 625
autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	35 149	3 004	2 049		36 104
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	35 149	3 004	2 049		36 104
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	413 099	144 539	95 726		461 912

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

(en milliers MAD)

NATURE	31/12/19	31/12/18
Titres de transactions	56	22
Titres de participation	20 840	17 595
Participations des entreprises liées		

DETAIL DES COMMISSIONS

(en milliers MAD)

NATURE	31/12/19	31/12/18
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	91 935	92 617
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	3 067	1 768
TOTAL	95 002	94 385

DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS				1 773 462	1 775 701	
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL	0	0	0	1 773 462	1 775 701	

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS EXERCICES AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES			
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	451 261	404 383	364 424
2- Résultat avant impôts	182 992	166 202	126 265
3- Impôts sur les résultats	64 201	60 961	44 936
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice	69 455	53 671	50 232
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	61	54	42
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice Hors CS	66 858	67 296	55 717
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	346	340	316

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

NATURE	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Crédit TVA	12 766	38 292
TVA demandée en remboursement		67 862
TVA récupérable	26 192	25 637
Crédit IS	60 961	44 936
Autres débiteurs	95 944	3 273
Comptes de régularisation - Actif	89 779	60 966
Charges à Répartir	5 854	7 715
TOTAL	291 497	248 681

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION PROVISOIRE



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

Nature des titres émis	Montant au début de l'exercice	Durée (en mois)	Caractéristiques			Montant au fin de l'exercice
			Taux d'intérêt	Emissions	Remboursements	
Bons de Sociétés de Financement	741 300	60	3,46%	660 000,00	123 000	1 278 300
Bons de Sociétés de Financement	150 000	72	3,35%	530 000,00		680 000
Bons de Sociétés de Financement	366 500	24	3,08%		291 500	75 000
Bons de Sociétés de Financement	417 200	36	3,22%		44 667	350 533
Bons de Sociétés de Financement	300 000	48	3,30%		40 000	260 000
Intérêts courus à recevoir	35 224				11 122	46 346
Total	2 010 224			1 190 000,00	532 289,42	2 690 179,10

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

(en milliers MAD)

	D<- 1 mois	1 mois<-D<- 3 mois	3 mois<-D<- 1 an	1 an<-D<- 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	2 730	11 365	160 340	2 187 878	1 452 824	3 815 136
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Credit-bail et assimilé	79 157	40 573	212 007	2 362 318	159 304	2 853 359
TOTAL	81 887	51 938	372 347	4 550 196	1 612 128	6 668 496
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	115 020	356 517		422 151	449 126	1 342 815
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis	46 344	97 000	177 200	1 839 633	530 000	2 690 179
Emprunts subordonnés				130 000		130 000
TOTAL	161 364	453 517	177 200	2 391 785	979 126	4 162 994

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

HORS BILAN	31/12/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DONNES	37 664	100 193
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	37 664	100 193
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	602 975	520
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	600 000	
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 975	520
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT BRUT COMPTABLE	182 991 667,32	
. Bénéfice net	182 991 667,32	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	13 417 495,03	
1- Courantes	8 254 113,25	
2- Non courantes	5 163 381,78	
III - DEDUCTIONS FISCALES	22 891 915,82	
1- Courantes	20 840 000,00	
2- Non courantes	2 051 915,82	
TOTAL	173 517 246,53	
IV - RESULTAT BRUT FISCAL	173 517 246,53	
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)		187 149
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)		8 254
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)		20 840
. Résultat courant théoriquement imposable (=)		174 563
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)		64 201
. Résultat courant après impôts (=)		122 947
(*) (Hors Imputation des déficits reportables)		
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		
NEANT		

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers MAD)

A- Origine des résultats affectés		Montants	B- Affectation des résultats		Montants
Report à nouveau			Réserve légale		69 455
Résultats nets en instance d'affectation			Dividendes		
Résultat net de l'exercice	105 241		Autres réserves		
Prélèvements sur les bénéfices			Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Autres prélèvements			Report à nouveau		35 785
TOTAL A	105 241		TOTAL B		105 241

RESEAU AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

RESEAU	31/12/19	31/12/18
Guichets permanents (Agence du siège-Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	13	13
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires))	51	50
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

ETATS NEANTS

Code Etat	APPELLATION
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B2,BIS	PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
B28	RESULTATS DES OPERATIONS DE MARCHÉ
B31	VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

A1.1 PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC)..

A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.

A1.3 CREANCES SUR LA CLIENTELE ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION

A1.3.1 Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.

A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)

Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.

A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement

Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002.

pour le crédit classique, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû.

pour la LOA, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable.

Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002),

les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :

- 20 % pour les créances prèdouteuses.
- 50 % pour les créances douteuses.
- 100 % pour les créances compromises

A1.4 LES DETTES

Les dettes sont évaluées au nominal, Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Financement d'Achats à Crédit «SOFAC», comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 731 839 (y compris des dettes subordonnées pour un montant de KMAD 130 000) dont un bénéfice net de KMAD 118 790.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Financement d'Achats à Crédit «SOFAC», au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

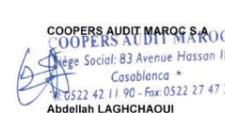
Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2019, la société de Financement d'Achats à Crédit «SOFAC» a procédé à la création de la société SOFAC STRUCTURED FINANCE pour un capital de KMAD 2 000 totalement détenu par SOFAC.

Casablanca le 12 février 2020

Les Commissaires aux Comptes



PARTIE IV– COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION CONSOLIDÉE



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 134	4 215
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	23 083	23 692
- A vue	23 083	21 044
- A terme		2 648
Créances sur la clientèle	3 815 136	3 393 863
- Crédits de trésorerie et à la consommation	3 669 036	3 271 962
- Crédits à l'équipement		
- Crédits immobiliers		
- Autres crédits	146 101	121 901
Opérations de crédit-bail et de location	2 817 172	2 616 299
Titres de transaction et de placement	399 960	199 961
- Bons du Trésor et valeurs assimilées		
- Autres titres de créance	399 960	199 961
- Titres de propriété		
Autres actifs	304 926	258 049
Titres d'investissement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilées		
- Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	26 547	31 725
Immobilisations corporelles	70 256	55 719
Total de l'Actif CONSOLIDÉ	7 458 214	6 583 521

(en milliers MAD)

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/19	31/12/18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 371 489	1 542 314
- A vue	171 988	77 121
- A terme	1 199 501	1 465 193
Dépôts de la clientèle	1 773 462	1 775 701
- Comptes à vue créditeurs		
- Comptes d'épargne		
- Dépôts à terme		
- Autres comptes créditeurs	1 773 462	1 775 701
Titres de créance émis	2 690 179	2 010 224
- Titres de créance négociables émis	2 690 179	2 010 224
- Emprunts obligataires émis		
- Autres titres de créance émis		
Autres passifs	807 256	494 759
Provisions pour risques et charges	36 104	35 149
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	130 000	130 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital		
Capital	193 200	193 200
Actionnaires.Capital non versé (-)		
Réserves consolidées, écarts de réévaluation écarts de conversion et différence sur mise en équivalence	336 454	290 272
- Part du groupe	336 454	290 272
Résultat net de l'exercice (+/-)	120 070	111 901
- Part du groupe	120 070	111 901
Total du Passif CONSOLIDÉ	7 458 214	6 583 521

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	31/12/19	31/12/18
Engagements donnés	37 664	100 193
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	37 664	100 193
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
Engagements reçus	602 975	520
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	600 000	
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 975	520
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

PROVISIONS CONSOLIDÉ

(en milliers MAD)

PROVISIONS	Encours 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2019
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF	377 950	141 535	93 677		425 808
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	366 958	141 148	83 923		424 182
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	10 993	387	9 754		1 625
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	35 149	3 111	2 156		36 104
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	35 149	3 111	2 156		36 104
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	413 099	144 647	95 834		461 912

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS						
VALEURS DONNEES EN PENSION		1 371 489			1 371 489	1 542 314
- au jour le jour		171 988			171 988	77 121
- à terme		1 199 501			1 199 501	1 465 193
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL		1 371 489			1 371 489	1 542 314

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	31/12/19	31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	613 272	556 985
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		13
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	463 631	411 830
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
Produits sur titres de propriété	83	22
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	130 787	125 738
Autres produits bancaires	18 771	19 382
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	150 010	137 624
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de Crédit	52 488	60 610
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	84 411	63 528
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	13 110	13 486
PRODUIT NET BANCAIRE	463 262	419 361
Produits d'exploitation non bancaire	0,07	4,31
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	203 515	188 783
Charges de personnel	91 107	88 653
Impôts et taxes	1 567	1 626
Charges externes	98 870	85 745
Autres charges générales d'exploitation	2 034	2 057
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9 938	10 702
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	162 122	125 192
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	141 535	79 601
Pertes sur créances irrécouvrables	17 580	27 359
Autres dotations aux provisions	3 007	18 231
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	101 309	84 283
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	93 416	58 618
Récupérations sur créances amorties	5 841	7 978
Autres reprises de provisions	2 052	17 687
RESULTAT COURANT	198 934	189 668
Produits non courants	1 274	2 851
Charges non courantes	5 478	10 519
RESULTAT AVANT IMPOTS	194 729	182 000
Impôts sur les résultats	74 659	70 099
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREEES	120 070	111 901
QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		
- Entreprises à caractère financier		
- Autres entreprises		
RESULTAT NET DU GROUPE	120 070	111 901
- Part du groupe	120 070	111 901
- Part des intérêts minoritaires		

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/19	31/12/18
+ Intérêts et produits assimilés	463 631	411 843
- Intérêts et charges assimilés	136 899	124 138
Marge sur intérêts	326 732	287 705
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location		
+ Commissions perçues	130 787	125 738
- Commissions servies	13 110	13 486
Marge sur commissions de prestations de service	117 677	112 252
+ Résultat des opérations sur titres de transaction		
+ Résultat des opérations sur titres de placement	83	22
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	83	22
+ Divers autres produits bancaires	18 771	19 382
- Diverses autres charges bancaires		
PRODUIT NET BANCAIRE	463 262	419 361
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	0,07	4,31
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	203 515	188 783
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	259 747	230 578
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	58 857	40 365
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	955	545
RESULTAT COURANT	198 934	189 668
RESULTAT NON COURANT	-4 205	-7 668
- Impôts sur les résultats	74 659	70 099
RESULTAT NET	120 070	111 901

(en milliers MAD)

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/19	31/12/18
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	120 070	111 901
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	8 920	9 833
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	484	
+ Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	128 534	121 734
- Bénéfices distribués	90 295	71 266
+ AUTOFINANCEMENT	38 239	50 468

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION CONSOLIDÉE



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	31/12/19	31/12/18
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits sur opérations bancaires perçus	1 139 437	1 031 324
Récupérations sur créances amorties	5 841	7 978
Produits divers d'exploitation perçus	1 274	2 817
Charges sur opérations bancaires versées	709 016	644 536
Charges diverses d'exploitation payées	5 431	10 486
Charges générales d'exploitation payées	194 387	179 736
Impôts sur les résultats payés	64 201	60 961
Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	173 517	146 399
Variation des actifs d'exploitation	-949 765	-992 560
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	3 859	-796
Créances sur la clientèle	-486 972	-350 037
Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	-201 999	-199 961
Autres actifs	-42 816	64 558
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-221 837	-506 323
Variation des passifs d'exploitation	841 079	906 262
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-170 305	-63 818
Dépôts de la clientèle	-2 239	355 305
Titres de créance émis	679 955	345 117
Autres passifs	333 668	269 657
SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-108 686	-86 298
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	64 831	60 101
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	19 297	20 324
Intérêts reçus		
Dividendes reçus	20 840	17 595
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	1 543	-2 729
Subventions, fonds publics reçus		
Fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission d'emprunts et de titres subordonnés		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		6 890
Dividendes versés	69 455	53 671
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-69 455	-60 561
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-3 081	-3 189
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 214	7 403
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 133	4 214

COMMISSIONS REÇUES ET VERSEES CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	COMMISSIONS 31/12/2019		COMMISSIONS 31/12/2018		COMMENTAIRE
	E. CREDIT	CLIENTELE	E. CREDIT	CLIENTELE	
COMMISSIONS REÇUES		130 787		125 738	
Commissions sur fonctionnement de compte					
Commissions sur moyens de paiement					
Commissions sur opérations de titres					
Commissions sur titres en gestion/en dépôt					
Commissions sur prestations de service sur crédit					
Produits sur activités de conseil et d'assistance					
Autres produits sur prestations de service		130 787		125 738	
Commissions sur moyens de paiement					
Commissions de placement sur le marché primaire					
Commissions de garantie sur le marché primaire					
Commissions sur produits dérivés					
Commissions sur opérations de change virement					
Commissions sur opérations de change billet					
COMMISSIONS VERSEES					
Charges sur moyens de paiement					
Commissions sur achat et vente de titres					
Commissions sur droits de garde de titres					
Commissions et courtages sur opérations de marché					
Commissions sur engagements sur titres					
Commissions sur produits dérivés					
Commissions sur opérations de change virement					
Commissions sur opérations de change billets					

NOTE SUR LES PRINCIPALES METHODES DE CONSOLIDATION : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

I/ Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué de :

- SOFAC, Société anonyme de droit commun constituée au Maroc en Avril 1964
- SOFASSUR, Société à responsabilité limitée constituée au Maroc en Juin 2009, détenue à 100% par SOFAC
- SOFAC STRUCTURED FINANCE, Société anonyme de droit commun constituée au Maroc en Juillet 2019, détenue à 100% par SOFAC

II/ Principes et modalités de consolidation

Les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2019 du groupe SOFAC ont été établis suivant les règles et principes comptables applicables au MAROC telles que prescrites par la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité. Les opérations réciproques intra-groupes ont été éliminées.

III/ Principes comptables et méthodes d'évaluation

1) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.

2) CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

3) Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.

4) Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)

Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.

5) Créances en souffrance et leur provisionnement

Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002. pour le crédit classique, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû. pour la LOA, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable. Par application des règles de Bank Al-Maghrib [Circulaire n°19/G/2002], les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :
 - 20 % pour les créances prêtes à être payées.
 - 50 % pour les créances douteuses.
 - 100 % pour les créances compromises

6) LES DETTES

Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires

IV / Comparabilité des comptes :

La présentation des comptes a été effectuée selon les mêmes règles et principes, ce qui assure leur comparabilité d'un exercice à un autre.

MARGE D'INTERET CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

MARGE D'INTERET	31/12/2019	31/12/2018
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)		13446
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	52 488	60 610
=Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)	-52 488	-60 597
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	463 631	411 830
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)		
=Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)	463 631	411 830
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)		
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	84 411	63 528
=Marge d'intérêts sur titres de créance (3)	-84 411	-63 528
MARGE D'INTERET = (1)+(2)+(3)	326 732	287 705
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)		
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)		
=Marge sur opérations de crédit-bail et de location (4)		
MARGE TOTALE D'INTERET = (1)+(2)+(3)+(4)	326 732	287 705

CRÉANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/19	Total 31/12/18
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		1 134			1 134	4 215
VALEURS RECUES EN PENSION		23 083			23 083	23 692
- au jour le jour		23 083				
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- à terme						
- au jour le jour						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL		24 217			24 217	27 906

AUTRES PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	31/12/19	31/12/18
Autres produits bancaires	18 771	19 382
Divers autres produits bancaires	18 771	19 382
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun		
Produits des exercices antérieurs		
Divers autres produits bancaires		
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement		
Autres charges bancaires	13 110	13 486
Charges sur titres de propriété		
Frais d'émission des emprunts		
Autres charges sur opérations sur titres		
Autres charges sur prestations de services		
Autres charges bancaires		
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires		
Cotisation au fonds de garantie des déposants		
Produits rétrocédés		
Charges des exercices antérieurs		
Divers autres charges bancaires	13 110	13 486
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement		
Produits d'exploitation non bancaires	0,07	4,31
Produits sur valeurs et emplois assimilés		
Plus-values de cession sur immobilisations financières		
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
Produits accessoires		
Subventions reçues		
Autres produits d'exploitation non bancaires	0,07	4,31
Charges d'exploitation non bancaires		
Charges sur valeurs et emplois assimilés		
Moins-values de cession sur immobilisations financières		
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	141 535	79 601
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés		
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	141 535	79 601
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement		
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées		
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances		
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature		
Pertes sur créances irrécouvrables	17 580	27 359
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	17 580	27 359
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		
Autres dotations aux provisions	3 007	18 231
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières		
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges		
Dotations aux provisions réglementées		
Dotations aux autres provisions	3 007	18 231
Reprises de provisions pour créances en souffrance	93 416	58 618
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements de crédit et assimilés		
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	93 416	58 618
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement		
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées		
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance		
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature		
Récupération sur créances amorties	5 841	7 978
Autres reprises de provisions	2 052	17 687
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles		
Reprises de provisions pour autres risques et charges	2 052	17 687
Reprises de provisions réglementées		
Reprises de provisions		
Produits non courants	1 274	2 851
Reprises non courantes des amortissements		
Reprises non courantes des provisions		
Autres produits non courants	1 274	2 851
Charges non courantes		
Dotations non courantes aux amortissements		
Dotations non courantes aux provisions		
Autres charges non courantes	5 478	10 519

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION CONSOLIDÉE



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	96 624	15 386	17 187	94 823	64 899	3 850	484	68 276	26 547
Droit au bail	1 565			1 565					1 565
Immobilisations en recherche et développement									
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	95 059	15 386	17 187	93 258	64 899	3 850	484	68 276	24 982
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 361	20 635	4	84 992	43 020	5 062		48 089	36 903
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	6 445			6 445	3 765	233		3 999	2 446
Terrain d'exploitation									
Immeubles d'exploitation. Bureaux	6 445			6 445	3 765	233		3 999	2 446
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	34 474	1 275		35 749	26 432	2 792		29 228	6 521
Mobilier de bureau d'exploitation	5 848	219		6 066	4 724	358		5 083	983
Matériel de bureau d'exploitation	3 794			3 794	3 216	233		3 451	342
Matériel Informatique & télécom	24 479	1 056		25 536	18 157	2 186		20 344	5 192
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	354			354	335	15		350	4
Autres matériels d'exploitation									
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	23 442	19 360	4	42 798	12 823	2 037		14 862	27 935
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION									
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation									
Mobilier et matériel hors exploitation									
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	160 985	36 021	17 191	179 814	107 919	8 913	484	116 364	63 450

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (PART DU GROUPE) AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidés	Total autres	Totaux capitaux propres
SITUATION À LA CLÔTURE À 2018	193 200		290 272	111 901					595 374
MOUVEMENTS (1)			46 181	8 193					
SITUATION À LA CLÔTURE À 2019	193 200		336 453	120 070					649 724

RESULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	31/12/19	31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	83	22
Produits sur engagement sur titres	83	22
Commissions de placement sur le marché primaire		
Commissions de garantie sur le marché primaire		
Gains sur engagements sur titres		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Autres charges sur prestations de service		
Commissions sur achats et ventes de titres		
Commissions sur droits de garde de titres		
Commissions et courtages sur opérations de marché		
Autres charges sur opérations sur titres		
PRODUIT NET BANCAIRE	83	22

LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

Dénomination	Adresse	Capital social	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé	Méthode de consolidation
SOFASSUR	57, BD Abdelmoumen - CASABLANCA	100	100%	100%	23 384	Intégration Globale selon les normes PCEC
SOFAC STRUCTED FINANCE	57, BD Abdelmoumen - CASABLANCA	2 000	100%	100%	675	Intégration Globale selon les normes PCEC

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	22 898	236 843	219 102	40 639
B. TVA à récupérer	25 637	228 728	228 173	26 192
Sur charges	8 638	18 938	21 391	6 184
Sur immobilisations	16 999	209 791	206 782	20 008
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	106 155	5 705	99 093	12 766

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

Montant du capital : 193.200.000,00 DHS
 Montant du capital social souscrit et non appelé : 0,00 DHS
 Valeur nominale des titres : 100,00 DHS

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - casablanca	1 281 010	1 281 010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648 241	648 241	33,55%
Flottant		2 749	2 749	0,14%
Total		1 932 000	1 932 000	100%

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

EFFECTIFS	31/12/19	31/12/18
Effectifs rémunérés	349	350
Effectifs utilisés	349	350
Effectifs équivalent plein temps	349	350
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	95	90
Employés (équivalent plein temps)	254	260
dont effectifs employés à l'étranger		

RESEAU AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

RESEAU	31/12/19	31/12/18
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	13	13
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs [Apporteurs d'affaires])	51	50
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

CHARGE GÉNÉRALES D'EXPLOITATION CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

NATURE	31/12/19	31/12/18
Charges générales d'exploitation	203 515	188 783
CHARGES DE PERSONNEL	91 107	88 653
IMPÔTS ET TAXES	1 567	1 626
CHARGES EXTERNES	98 870	85 745
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 034	2 057
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9 938	10 702



L'instinct de la croissance
 47, rue Allal Ben Abdellah
 20 000 Casablanca
 Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
 20 100 Casablanca
 Maroc

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la société SOFAC et ses filiales (Groupe SOFAC), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 649 724 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 120 070.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du Groupe SOFAC constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC le 15 juillet 1999.

Casablanca le 12 février 2020

FIDAROC GRANT THORNTON
 FILIALE DU RESEAU GRANT THORNTON
 Membre du Réseau Grant Thornton International (GTI)
 47, rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
 Maroc - Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 31
 Rachid BOUMEHRAZ
 Associé

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A.
 COOPERS AUDIT MAROC
 Siège Social: 83 Avenue Hassan II
 Casablanca
 Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 31
 Abdellah LAGHCHAOUI
 Associé

PARTIE V- ETAT DES HONORAIRES

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	COOPERS AUDIT MAROC S.A						Fidaroc Grant Thornton						Total
	Montant /Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	
Conunissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	253.680,00	254.376,00	256.932,00	100%	55%	100%	168.000,00	192.000,00	300.000,00	100%	48%	53%	1.424.988,00
Emetteur	253.680,00	254.376,00	256.932,00	100%	55%	100%	168.000,00	192.000,00	300.000,00	100%	48%	53%	1.424.988,00
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	-	204.000,00	-	0%	45%	0%	-	204.000,00	264.000,00	0%	52%	47%	672.000,00
Emetteur		204.000,00		0%	45%	0%		204.000,00	264.000,00	0%	52%	47%	672.000,00
Filiales													
<u>Autres prestations rendues</u>													
Emetteur													
Filiales													
Total général	253.680,00	458.376,00	256.932,00				168.000,00	396.000,00	564.000,00				2.096.988,00

PARTIE VI– RAPPORT ESG

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques devenus primordiaux, SOFAC est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Envisagée comme un gage de progrès et de pérennité, elle se dessine comme la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise, ses collaborateurs, partenaires et plus largement la société civile et l'environnement au sein desquels toutes ces parties évoluent.

Dans le cadre de sa Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale, SOFAC s'engage à :

- Respect environnemental (changement climatique)
- Innovations sociétales
- Satisfaction client
- Ethique et gouvernance
- Employeur responsable

1. Environnement

SOFAC, de par son activité (société de financement) et à travers la digitalisation de ses services ne présente aucun impact significatif sur l'environnement, et par conséquent ne dispose pas de mesures pour évaluer les impacts environnementaux de son activité.

Néanmoins, les activités susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement sont celles de consommation d'énergie, de déplacements professionnels ou celles en lien avec les déchets.

La société est soucieuse de mener une politique environnementale globale volontariste, ce qui se traduit par la mise en place de différents axes d'interventions visant à réduire et maîtriser les impacts de son activité sur l'environnement notamment :

Réduction de la consommation d'énergie :

- Généralisation de l'utilisation d'un éclairage à basse consommation au sein des bâtiments SOFAC, permettant de réduire la consommation d'énergie.
- Mise en place d'un système VRV (Volume de Réfrigérant Variable) qui ajuste en continu le volume réfrigérant en fonction des besoins exacts en matière de chauffage ou de rafraîchissement zone par zone, pour un confort et une efficacité énergétique optimale.
- Installation d'un système de veille prolongée de l'ensemble des postes de travail en dehors des heures de travail.
- Systématisation de l'arrêt des équipements d'éclairage et de climatisation en dehors des horaires de travail.
- Consolidation de l'infrastructure système en une plateforme virtuelle, permettant de réduire fortement la consommation énergétique liée à l'hébergement des serveurs.
- Application de la politique verte en matière d'achats d'ordinateurs et de serveurs (équipements à basse consommation électrique).

Réduction des déplacements professionnels

- Installation de systèmes de visioconférences pour éviter les déplacements dans le cadre de réunions internes.
- Développement du système de formation en e-learning pour réduire les séances en présentiel.

Sensibilisation auprès des collaborateurs, clients et partenaires :

SOFAC montre l'exemple à ses interlocuteurs en incorporant à la signature de l'ensemble de ses collaborateurs la mention « SOFAC s'engage pour la protection de l'environnement. N'imprimez ce document que si c'est nécessaire. » Ou encore auprès de ses interlocuteurs étrangers la version anglaise « SOFAC commîtes to environmental protection. Be kind to our planet and print this email only when necessary ».

Gestion des déchets

- Intervention d'organismes spécialisés pour le traitement des déchets électroniques et cartouches d'impression.
- Traçage des cartouches afin de garantir le recyclage.
- Gestion du matériel informatique en fin de vie en collaboration avec une association ayant pour mission de démanteler et revaloriser le matériel informatique usagé.
- Equipement des bâtiments centraux de poubelles de tri.
- Mise en place d'une politique de valorisation des déchets, par exemple pour nos archives.

Réduction de la consommation de papier

- Remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes multifonctions mutualisées.
- Paramétrage des imprimantes par défaut en recto/verso, 2 slides par page, ainsi qu'en noir et blanc pour favoriser les économies d'énergie et de toners.
- Numérisation de nombreux documents internes (bulletins de paie, supports de communication interne).

2. Social

SOFAC a mis en place un référentiel Métiers qui a pour objectif d'allier valorisation de la performance et développement professionnel. Celui-ci définit et décrit de façon précise les rôles et les compétences des métiers et emplois de l'entreprise ainsi que les différents niveaux auxquels ils sont exercés.

C'est à partir de là qu'est déclinée la stratégie RH couvrant le recrutement, l'intégration, en passant par la formation, la gestion des mobilités, l'administration RH, la communication interne et la gestion sociale :

- **Le Recrutement** : grâce à une démarche active tenant compte des enjeux du marché du travail, SOFAC fait preuve de beaucoup d'application dans la détection des besoins, le choix des profils appropriés et le suivi des nouvelles recrues jusqu'à leur totale intégration.

- **L'Évolution** : L'évolution au sein de l'entreprise est une étape importante dans le parcours professionnel. Aussi, offrir des perspectives attractives d'évolution de carrières à ses collaborateurs est primordial.

L'objectif de SOFAC est d'accompagner les collaborateurs dans le cadre d'une approche constructive d'amélioration via l'écoute, l'implication et la recherche des meilleurs aboutissements en termes de gestion de carrières

- **L'Amélioration de la vie sociale des collaborateurs** : SOFAC s'assure du bien-être de ses collaborateurs : Couverture sociale, prestations du fonds d'urgence et solidarité, centres de vacances, offres conventionnées avec des salles ou clubs de sport, conventions avec des hôtels et agences de voyages...
- **La Santé des collaborateurs** : SOFAC a organisé plusieurs événements liés à la santé et au bien-être : La campagne de vaccins contre la grippe, La campagne de don du sang...
- **L'Égalité homme/femme** : SOFAC à travers son processus RH veille à n'introduire aucun critère de discrimination des candidats ou des collaborateurs : A cet effet la parité homme/femme est au cœur des priorités de la société.
- **Schéma d'intéressement des collaborateurs** : SOFAC prévoit un schéma d'intéressement pour ses collaborateurs Front (Commercial et recouvrement) basé sur une prime trimestrielle, indexée à un barème calculé en fonction des taux de réalisations des objectifs de ventes et de recouvrement. Les salariés de SOFAC ne participent pas à un schéma d'intéressement du capital.
- **La rémunération** : SOFAC veille à assurer un traitement juste et équitable pour l'ensemble de ses collaborateurs. Le système de rémunération de SOFAC repose sur une partie fixe et une prime variable suivant la performance individuelle des collaborateurs.
- **La Formation** : SOFAC offre à ses collaborateurs des occasions de formation continue tout au long de leur carrière, afin de développer l'expertise, la transversalité et la transférabilité des compétences, qu'elles soient techniques ou managériales.
L'engagement de SOFAC est de mettre à la disposition de chacun les moyens et les outils pour améliorer ses performances et parfaire ses connaissances. C'est dans ce sens que, chaque année, un budget est consacré à ce volet. En faisant appel à des cursus courts, longs ou encore des formations pointues et ciblées pour accompagner chaque collaborateur dans son parcours métier.

A fin 2019, les principales réalisations de SOFAC sur le volet social se présentent comme suit :

- La mise en place du module gestion du temps et des accès GTA sur AGIRH,
- La mise en œuvre de l'horaire flexible pour l'ensemble des collaborateurs,
- L'automatisation du processus de recrutement via le portail SOFAC,
- L'organisation de l'événement SOFAC BOTOLA, au profit des salariés,
- La Création du COS SOFAC ayant pour vocation de gérer les œuvres sociales et améliorer le bien-être du personnel, à travers l'attribution de multiples avantages sociaux, tels que :
 - Les offres de logements de vacances;
 - Les primes événementielles ;
 - Les dons sociaux ;
 - La subvention au pèlerinage/Omra ;

- Les tarifs préférentiels dans le cadre de conventions négociées ;
- L'organisation des activités sportives et culturelles ;
- La facilitation de l'acquisition d'équipements divers.

a. Effectif :

Répartition par nature du contrat de travail :

	2017	2018	2019	Var 17/18	Var 18/19
CDI	307	323	325	5,21%	0,62 %
CDD	3	4	3	4,34%	-25%
ANAPEC	20	20	16	-	-20%
Total	330	347	344	5,15%	-0,86%

Source : SOFAC

Au terme de l'exercice 2018, le nombre de collaborateurs ayant un contrat CDI enregistre une hausse de 5,21% pour s'établir à 323 collaborateurs contre 307 en 2017.

Au terme de l'exercice 2019, plus de 90% des collaborateurs ont un contrat à durée indéterminé, Le nombre de collaborateurs ayant un CDI s'est établi à 325 contre 323.

Répartition par catégorie

CSP	2017		2018		2019		Var 17/18		Var 18/19	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Directeurs	1	8	1	8	2	9	-	-	100%	13%
Cadres	40	69	48	70	49	71	20%	1,45%	2,08%	1%
Employés	105	107	105	115	99	114	-	7,48%	-5,71%	-0,87%
Total	146	184	154	193	150	194	5,48%	4,89%	-2,60%	0,52%
Effectif	330		347		344		5,15%		-0,86%	
Taux d'encadrement	28%	42%	32%	40%	34%	41%	+4 Pts	-2 Pts	+2 Pts	+1 Pt

Source : SOFAC

En 2018, l'effectif de la société de financement est de 330 personnes, composé à 63,4% d'employés (105 femmes vs 115 hommes). Le taux d'encadrement moyen à fin 2018 est de 36,1% en hausse de 1,1 point par rapport à l'année précédente.

En 2019, l'effectif de SOFAC est composé à 61,9% d'employés (99 femmes vs 114 hommes). Le taux d'encadrement moyen à fin 2019 est de 37,6% en hausse de 1,5 points par rapport à l'année précédente.

Répartition de l'effectif par sexe :

	2017	2018	2019	Var 17/18	Var 18/19
Femmes	146	154	150	5,48%	-2,59%
Hommes	184	193	194	4,89%	0,51%
Total	330	347	344	5,15%	-0,86%

Source : SOFAC

En 2018, l'effectif de SOFAC est constitué à 44% de femmes et à 56% d'hommes.

Au titre de l'exercice 2019, SOFAC compte à son effectif 150 femmes et 194 hommes.

Répartition de l'effectif par ancienneté :

	2017	2018	2019	Var 17/18	Var 18/19
0-2 ans	140	137	113	-2,14%	-17,52%
3-5 ans	74	64	76	-13,51%	18,75%
6-10 ans	66	94	100	42,42%	6,38%
11-15 ans	29	32	34	10,34%	6,25%
+15 ans	21	20	21	-4,76%	5,00%
Total	330	347	344	5,15%	-0,86%

Source : SOFAC

b. Indicateurs :

Turn-over :

Année	Personnel permanent			Taux TO[1] ¹	
	Recrutements	Départs ²	Effectif global	Turn-over arrivées	Turn-over départ
2017	68	22	330	21%	8%
2018	51	34	347	16%	10%
2019	57	60	344	16,56%	17,44%

Source : SOFAC

A fin 2018, le turn-over arrivé est de 16% contre un turn-over de départ de 10% pour une augmentation globale de l'effectif de 17 personnes.

A fin 2019, le turn-over arrivé est de 16,56% contre un turn-over de départ de 17,44% pour une quasi-stagnation de l'effectif à 344 collaborateur.

Ventilation du recrutement par catégorie :

	2017	2018	2019	Var 17/18	Var 18/19
Cadres	48	29	9	-39,58%	-68,9%
Non cadres	16	14	48	-12,50%	>100%
Total recrutement	64	43	57	-32,81%	32,55%

Source : SOFAC

3. Autres aspects de la démarche RSE

Le respect de l'intérêt des clients

Le respect de l'intérêt des clients réside dans la capacité à être le partenaire privilégié et préféré des clients. Pour mériter la confiance des clients, il faut toujours agir de sorte à protéger leurs intérêts tout en respectant toutes les lois et la réglementation en vigueur.

1 Turn-over arrivés : Recrutement / effectif global

Turn-Over départ : départ/effectif global

2 Les départs intègrent les démissions, licenciements et départs à la retraite

Comprendre les besoins des clients est une obligation qui implique la responsabilité de toujours chercher à comprendre les besoins, les attentes et les intérêts des clients afin de leur fournir les produits et services adaptés.

Le traitement équitable des clients doit être garanti et on attend de la SOFAC d'agir avec équité, honnêteté et transparence pour mériter la confiance des clients, ne pas accorder de traitement préférentiel injustifié à un client, et accompagner les clients en difficulté financière pour trouver une solution à leur situation qui convienne à toutes les parties.

Protéger les intérêts des clients est un engagement fort, et cela implique de connaître et respecter toutes les règles protégeant les droits des consommateurs en vigueur sur les marchés dans lesquels la SOFAC exerce ses activités ; de concevoir des produits servant les intérêts des clients et d'appliquer des tarifs justes

Sécurité financière :

SOFAC a menée plusieurs campagnes de sensibilisation à ces collaborateurs pour impliquer son personnel à soutenir l'entreprise dans son combat de lutte contre le blanchiment d'argent, la fraude, la corruption et le financement du terrorisme.

Concurrence loyale et intègre

SOFAC s'est engagée à promouvoir une concurrence libre et loyale, ce qui implique le devoir de ne jamais chercher à obtenir un avantage concurrentiel par l'intermédiaire de pratiques illégales ou déloyales.

SOFAC veille à éviter les affirmations publicitaires mensongères ainsi que les omissions, pratiques trompeuses, fallacieuses ou déloyales.

De par son activité, SOFAC ne couvre pas les autres aspects de la démarche RSE notamment l'impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics ainsi que l'impact économique et social de l'activité sur les populations riveraines ou locales.

A noter que SOFAC, n'exerce pas d'activité ayant un impact sur l'environnement et par conséquent ne fait l'objet d'aucun litige relatif à une problématique d'ordre environnemental.

4. Gouvernance

4.1 Assemblées générales

Selon l'article 24 des statuts de SOFAC, les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées ordinaires, extraordinaires ou spéciales, selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

Les modes de convocation, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du SOFAC sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée

Les dispositions statutaires de SOFAC, régissant les assemblées d'actionnaires, stipulent que :

a. Mode de convocation – Article 25

Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent être convoquées en cas d'urgence par :

- Les commissaires aux comptes ;
- Un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Les liquidateurs ;
- Les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu suivant les indications figurant dans les avis de convocation. A noter que les convocations doivent être faites dans un journal d'annonces légales au moins 30 jours francs avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée.

b. Conditions d'admission – Article 27

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, et également de la propriété de ses titres sous la forme et dans le délai mentionné dans les avis de convocation sans toutefois que le délai puisse excéder cinq jours francs avant la réunion de l'Assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention ne seront pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires reçus par la société avant la réunion de l'Assemblée.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint, ou par un ascendant ou un descendant, il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

c. Condition d'exercice du droit de vote – Article 30

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Si des actions sont soumises à usufruit, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-propiétaire dans les Assemblées générales Extraordinaires. Au cas où des actions seraient remises en gage, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur. Les actions qu'il détient en gage aux lieux, sous la forme et dans le délai indiqué dans l'avis de convocation

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. ou par un ascendant ou un descendant, il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Le vote a lieu, et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le Bureau de l'Assemblée. Toutefois, le scrutin peut être réclamé soit :

- Par le Conseil d'Administration ;
- Par les actionnaires représentant au moins le quart du capital, à la condition qu'ils en aient fait la demande écrite au Conseil d'Administration ou à l'Autorité convocatrice deux jours francs au moins avant la réunion.

Chaque actionnaire dispose d'autant de voix que d'actions qu'il possède ou représente.

Par ailleurs, les statuts de SOFAC ne prévoient aucune disposition concernant les conditions d'exercice du droit de vote double.

d. Règles de quorum et de majorité pour les AGO et AGE – Article 30, 32 et 33

Dans les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis

Elle statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés et dans le cas où il est procédé à un scrutin, il n'est pas tenu compte des bulletins blancs.

Sont réputés également présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans les mêmes conditions que celles prévues pour les réunions du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Elle doit réunir le quart (1/4) au moins des actions ayant le droit de vote.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix exprimées et, dans le cas où il est procédé à un scrutin, il n'est pas tenu compte des bulletins blancs.

Sont réputés également présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans les mêmes conditions que celles prévues pour les réunions du conseil d'administration.

e. Bureau de l'Assemblée – Article 29

L'Assemblée Générale est présidée par le président du Conseil d'Administration et, à défaut par l'Administrateur délégué par le Conseil pour le remplacer.

Les fonctions de Scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions.

Les membres du Bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité et, enfin, de veiller à l'établissement du procès-verbal.

f. Procès-Verbaux – Article 31

Les délibérations des Assemblées Générales sont constatées par des procès-verbaux inscrits ou enliassés dans un registre spécial coté, paraphé et tenu conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Ces procès-verbaux sont signés par les membres du Bureau, sans que l'omission de cette formalité puisse entraîner la nullité de la délibération.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations de l'Assemblée Générale à produire en justice ou ailleurs font foi s'ils sont signés par le Président du Conseil d'Administration, l'Administrateur délégué temporairement pour suppléer le Président empêché, ou par le Directeur Général et le Secrétaire conjointement, ou, après dissolution de la Société, par un liquidateur, conformément aux stipulations de l'article 54 de la loi.

4.2 Organes d'administration

a. Dispositions statutaires

Les statuts de la société stipulent les principales dispositions ci-après, relatives aux organes d'administration de la société :

- Durée de fonction des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs est de six (6) années au plus, comme stipulé dans l'article 16 des statuts de la société SOFAC.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice de son mandat et tenue dans l'année qui suit.

Les administrateurs sont toujours rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire, même si cette question n'est pas prévue à l'ordre du jour.

- Pouvoirs du Conseil

Selon l'article 16 des statuts de SOFAC, le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers sache que lesdits actes dépassaient cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffit à constituer cette preuve.

- Réunion et délibérations

Selon l'article 16 des statuts de SOFAC, le conseil d'administration se réunit au siège social ou dans tout autre endroit indiqué dans la convocation, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Sans préjudice des dispositions légales, la convocation émane du Président qui en fixe l'ordre du jour. En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de sa part, la convocation peut être faite par le ou les commissaires aux comptes. En outre, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peuvent demander au président de convoquer le conseil d'administration s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Pour la validité d'une délibération, il faut la présence de la moitié au moins des administrateurs en exercice. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité de ses membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Les délibérations du conseil sont constatées par des procès-verbaux couchés ou enliassés dans un registre spécial coté, paraphé et tenu conformément aux dispositions légales.

Les procès-verbaux sont dressés par le Secrétaire et signés par le Président de séance et par un administrateur au moins. En cas d'empêchement du Président de séance, ils sont signés par deux administrateurs au moins.

4.3 Composition du Conseil d'Administration

Selon l'article 16 des statuts de SOFAC, la société est administrée par un conseil composé de 3 à 15 membres au plus, nommés par l'assemblée générale.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner le représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente : Si celle-ci révoque son représentant, elle est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Toute nomination intervenue en violation de cette disposition est nulle. Toutefois, cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part l'administrateur irrégulièrement nommé.

Les administrateurs qui ne sont ni Président, ni Directeur Général, ni salarié de la société exerçant des fonctions de direction, doivent être plus nombreux que les administrateurs ayant l'une de ces qualités.

En outre, le nombre des administrateurs liés à la société par contrats de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration.

A ce jour, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit :

** L'AG du 23 mars 2020 a ratifié la cooptation de M. Lotfi SEKKAT en remplacement de M. RAHHOU pour la durée restant à courir à son prédécesseur.*

*** Changement du représentant du CIH lors du CA du 11/06/2019 : M. ZOUBIR en remplacement de M. SEKKAT.*

Membres	Fonctions au sein du CA	Date de nomination par l'AG	Date de renouvellement par l'AG	Date d'expiration du mandat
Monsieur Lotfi SEKKAT * Président du Conseil d'Administration de CIH Bank	Président	23/03/2020	NA	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Le Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH Bank)** , représenté par Monsieur Younes ZOUBIR, Directeur Général Adjoint du CIH Bank en charge des finances, moyens et traitement	Administrateur	29/05/2012	09/05/2016	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2021
BARID AL MAGHRIB , représenté par Monsieur Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI, Directeur Général de BARID AL MAGHRIB	Administrateur	24/05/2010	20/09/2016	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2021
Monsieur Khalid BENALLA*** Directeur Général Adjoint en charge en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels à CIH BANK	Administrateur	23/03/2020	NA	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2021
Monsieur Morad MIMOUNI Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Financement et d'Investissement du CIH Bank	Administrateur	29/05/2012	07/09/2015	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Monsieur Youssef BELHADJ Membre du directoire, en charge de la banque commerciale, des achats, des moyens généraux et du capital humain - Al BARID Bank	Administrateur	25/03/2019	NA	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Monsieur M'Hamed MOUSSAOUI Membre du Directoire et Directeur Pôle Support et activités de marché - BARID AL MAGHRIB	Administrateur	30/11/2012	27/03/2017	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Monsieur Larbi BELARBI Président Directeur Général de la SOMACA	Administrateur indépendant****	22/02/2012	26/03/2018	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2023
Madame Samia BOUCHAREB	Administrateur Indépendant****	26/03/2018	NA	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Monsieur Jamal LEMRIDJ	Administrateur Indépendant****	25/03/2019	NA	AGO Statuant sur les comptes de l'exercice 2024

*** L'AG du 23 mars 2020 ratifie la nomination de la cooptation de M. Khalid BENALLA en remplacement de M. Younes ZOUBIR pour la durée restant à courir à son prédécesseur.

**** Les critères d'indépendance des administrateurs correspondent aux exigences réglementaires

Critères d'indépendance et parité homme / femme des membres du CA :

SOFAC a trois administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration, en respect de la circulaire n°5/W/16 de Bank Al Maghrib qui prévoit que le tiers du conseil soit constitué d'administrateurs indépendants.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de SOFAC intègre une seule femme en tant qu'administrateur, en la personne de Madame Samia BOUCHARB et ce depuis 2018.

Qualification et expérience des membres du CA :

M. Lotfi SEKKAT- Président du Conseil d'Administration de SOFAC

Né en 1964, M. Sekkat a intégré CIH Bank en tant que Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en Mai 2019 en qualité de Président Directeur Général de CIH Bank.

Antérieurement à sa nomination à CIH Bank, il a effectué un parcours professionnel riche au Crédit du Maroc où il a exercé diverses missions au Secrétariat Général de l'Exploitation, occupé le poste de Directeur de l'Informatique et de l'Organisation et a été nommé Directeur Central de l'Industrialisation.

M. Lotfi SEKKAT est ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique et Radio Communications de Bordeaux.

M. SEKKAT a été nommé président du Conseil d'Administration de SOFAC en date du 11/06/2019, à l'issue de la démission de M. Ahmed RAHHOU étant appelé à exercer d'autres responsabilités.

En plus de ses mandats de PDG du CIH Bank et de Président du Conseil d'Administration, M. Lotfi SEKKAT est aussi administrateur des entités suivantes :

Dénomination sociale	Qualité
MAROC LEASING	Vice-Président du Conseil d'Administration
UMNIA BANK	Vice-Président du Conseil de Surveillance
LANA CASH	Président du Conseil d'Administration
ATLANTA	Administrateur
CGEM	Président de la fédération du secteur bancaire et financier

Source : SOFAC

M. ZOUBIR Younes – Représentant du CIH Bank

M.ZOUBIR a entamé son parcours professionnel en 1997 en tant qu'Inspecteur au sein de la Société Générale Marocaine des Banques. En 2000, il rejoint Wafasalaf en tant qu'auditeur Senior puis responsable de l'Audit Interne.

En 2005, il a pris la responsabilité du Département Finances et Comptabilité. En 2008 il a été nommé Directeur Financier et Administratif, membre du comité exécutif dudit Etablissement. Il a occupé ce poste jusqu'à janvier 2011, date à laquelle, il a rejoint CIH Bank en tant que Directeur de Pôle Finances. Aujourd'hui, M.ZOUBIR occupe le poste de Directeur Général Adjoint du CIH Bank en charge des finances, moyens et traitement.

M. Younes ZOUBIR a obtenu son diplôme de troisième cycle en Science Economique, Option Finances, de l'Université Hassan II à Casablanca en 1997.

En plus de son mandat de représentant du CIH Bank au sein du Conseil d'Administration de SOFAC, M. Younes ZOUBIR est aussi administrateur des entités suivantes :

Dénomination sociale	Qualité
LE TIVOLI	Administrateur
GHOSN ENNAKHIL	Administrateur
LES HOTELS MAHD SALAM TWO	Administrateur
UMNIA BANK	Administrateur
LANA CASH	Administrateur
MAROC LEASING	Administrateur

Source : SOFAC

M. Khalid BENALLA - Administrateur intuitu-personae

M. BENALLA a démarré sa carrière en 1989 chez Crédit Du Maroc en tant qu'adjoint au Directeur d'agence à Safi. Il a été nommé Directeur de la même agence en 1992.

De 1996 à 1998, Il est Directeur de deux principales agences à Agadir successivement à clientèle type particuliers puis entreprises.

En février 1998, il a été promu Directeur Régional Multi-Marchés à Marrakech et régions.

Fin 2003, il est nommé à Rabat en tant que Directeur de Marché avec pour mission de développer le maillage du Réseau et des encours clients, dépôts et crédits.

En 2010, il est promu Directeur du Réseau Nord de la même banque, poste qu'il a occupé jusqu'à janvier 2012, date à laquelle, il a rejoint CIH Bank en tant que Directeur de la Banque des Particuliers et des Professionnels avant d'être promu en tant que Directeur Général Adjoint en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels

M. BENALLA est diplômé en finances de l'ISCAE de Casablanca.

En plus de son mandat d'administrateur à SOFAC, M. Khalid BENALLA est aussi administrateur des entités suivantes :

Dénomination sociale	Qualité
UMNIA BANK	Membre du Conseil de Surveillance
LANA CASH	Membre du Conseil d'Administration

Source : SOFAC

M. Morad MIMOUNI- Administrateur intuitu-personae

M.MIMOUNI a commencé son parcours professionnel en intégrant la SGMB comme adjoint au directeur des projets et de l'organisation. 5 ans plus tard, il intègre CIH Bank comme Directeur de l'Organisation et de la Qualité avant d'être nommé en 2001, Directeur de l'Audit Interne et de l'Inspection Générale à CIH Bank.

Après un parcours au niveau de Lesieur-Cristal en tant que directeur des achats, de l'approvisionnement et de la gestion du risque Marché à Lesieur-Cristal, il réintègre CIH Bank en 2011 en tant que Directeur du pôle recouvrement.

Morad MIMOUNI a fait ses études universitaires à l'ENSEM de Nancy, et les a continuées à l'Ecole des Mines où il a obtenu son mastère en Génie des Systèmes Industriels. Il est aussi titulaire d'un diplôme Executive MBA « General Management Program » à l'Essec Management Education.

En plus de son mandat d'administrateur de SOFAC, M. Morad MIMOUNI est aussi administrateur des entités suivantes :

Dénomination sociale	Qualité
AJAR INVEST	Administrateur
MAGHREB TITRISATION	Administrateur
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Administrateur

Source : SOFAC

M. Youssef BELHADJ - Administrateur intuitu-personae

M. BELHADJ a intégré AL BARID BANK en 2009 en tant que Directeur réseau, puis en 2012, où il a occupé le poste de Directeur du pôle ressources en charge du capital humain, organisation et AMOA, qualité Support et coordination poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en 2016 en qualité de Membre du directoire AL BARID BANK.

Antérieurement à sa nomination à AL BARID BANK, il a effectué son parcours professionnel à Wafasalaf, et la BMCE BANK.

M. Youssef BELHADJ est titulaire d'un Master en Marketing stratégique, IAE Université de Toulouse 1.

En plus de son mandat d'administrateur de SOFAC, M. Youssef BELHADJ est aussi administrateur des entités suivantes :

Dénomination sociale	Qualité
AL BARID BANK	Membre du Directoire
BARID CASH	Administrateur

Source : SOFAC

M. M'HAMED EL MOUSSAOUI - Administrateur intuitu-personae

M. EL MOUSSAOUI a intégré AL BARID BANK en 2010 en tant que Membre du Directoire en charge de l'activité Support, puis en 2013, où il a occupé le poste de Directeur Général Adjoint et Membre du Directoire en charge de l'activité Commercial poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en 2015 en qualité de Directeur Général Adjoint et Membre du Directoire en charge des activités Support et Activités de marché.

Antérieurement à sa nomination à AL BARID BANK, il a effectué son parcours professionnel à POSTE MAROC, où il a piloté, notamment plusieurs projets relatifs à la création de la filiale bancaire (Al Barid Bank), et auparavant, auprès des banques de références notamment Attijari Wafabank et Crédit du Maroc.

M M'HAMED EL MOUSSAOUI est Ingénieur diplômé de L'Ecole Hassania.

En plus de son mandat d'administrateur de SOFAC, M. M'Hamed ELMOUSSAOUI est aussi administrateur des entités suivantes :

Dénomination sociale	Qualité
AL BARID BANK	Membre du Directoire
JAIDA	Représentant permanent de l'Administrateur BARID AL MAGHRIB S.A
BARID CASH	Administrateur

Source : SOFAC

M. Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI – Représentant de AL Barid Bank

M Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI exerçait ses fonctions au sein d'Attijariwafa bank en tant que directeur général adjoint, responsable du pôle Services financiers spécialisés (SFS) qui est une Business Unit regroupant 6 filiales parabancaires, dont Wafasalaf, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafabail. Il aura passé 19 ans au sein de ce groupe bancaire.

En 1999, il est promu Secrétaire général, membre du Comité de Direction de la Banque. Un an plus tard, il retourne à Wafasalaf, d'abord en tant que Directeur général, puis en qualité de président du Directoire, jusqu'à sa nomination en 2004 au Comité exécutif d'Attijariwafa bank.

En 2009, il est nommé directeur général de Poste Maroc, puis Président du conseil de surveillance d'Al Barid Bank.

M Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI est titulaire d'un doctorat en statistiques de l'université Pierre-et-Marie-Curie

En plus de son mandat d'administrateur et représentant de BARID AL MAGHRIB, M. Ahmed Amin BENJELLOUN TOUIMI est aussi administrateur des entités suivantes :

Dénomination sociale	Qualité
AL BARID BANK	Président du Conseil de Surveillance et représentant permanent de l'Administrateur BARID AL MAGHRIB S.A
BARID MEDIA	Président du Conseil d'Administration de Barid Media S.A et représentant permanent de l'Administrateur BARID AL MAGHRIB S.A
SDTM	Président du Conseil d'Administration de SDTM
EMS CHRONOPOST INTERNATIONAL MAROC	Administrateur au Conseil d'Administration et représentant permanent de l'Administrateur BARID AL MAGHRIB
BARID CASH	Administrateur

Source : SOFAC

Mme. Samia BOUCHAREB – Administrateur indépendant

Ayant cumulé une expérience de plus de 25 ans, en matière de pilotage stratégique Mme Samia BOUCHAREB a fait ses armes dans les plus grandes références mondiales du marketing : Johnson & Johnson, Procter & Gamble, Coca Cola.

Dans cette dernière, elle se voit confier en 2002, la direction générale de Coca Cola Maroc, et des autres régions en Afrique Equatoriale, où elle occupe ensuite, en 2014 le Poste de Directeur Stratégique pour la Business Unit North et West Africa.

En 2016, Mme Samia BOUCHAREB crée le cabinet de conseil stratégique In&Up, spécialisé en accompagnement et conseil en stratégie et marketing.

Mme Samia BOUCHAREB est titulaire d'un MBA de l'Université de ROCHESTER.

En plus de son mandat d'administratrice indépendante au sein de SOFAC, Mme. Samia BOUCHAREB est aussi administratrice des entités suivantes :

Dénomination sociale	Qualité
COCA-COLA COPORATION	Administrateur
IN&UP	Administrateur

Source : SOFAC

M. Jamal LEMRIDI - Administrateur indépendant

M Jamal LEMRIDI a effectué son service civil à la compagnie nationale Royal Air Maroc de 1982 à 1984. Il rejoint la même année le Crédit du Maroc, filiale du Groupe Crédit agricole, où il a passé toute sa carrière jusqu'à en devenir directeur général en 2006.

M Jamal LEMRIDI est membre du Conseil d'affaires Maroco-Saoudien au sein de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

M Jamal LEMRIDI, 62 ans, est diplômé de l'Ecole centrale de Paris (1980) et de l'ENSAE Paris (1982).

En plus de son mandat d'administrateur indépendant au sein de SOFAC, M. Jamal LAMRIDI est aussi administrateur des entités suivantes :

Dénomination sociale	Qualité
SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE MAROCAINE	Administrateur
CMI	Administrateur
J.L CONSEILS ET SERVICES	Administrateur

Source : SOFAC

M. Larbi BELARBI – Administrateur indépendant

M. Larbi BELARBI a débuté son parcours en 1981, en intégrant le groupe canadien «Mallette Benoît » Montréal comme Consultant, puis le Groupe Mittal (ISPAT) spécialisé dans la sidérurgie et la haute technologie, en tant que Directeur Marketing et Administration Sidbec Amérique du nord.

En 1996, Larbi BELARBI se voit confier la Direction de la Chaîne de Télévision Marocaine (2M), En Août 2001, il est nommé Président Directeur Général de la SOMACA.

En juillet 2008, M. Belarbi a été nommé Conseiller du Président de la région EUROMED Afrique du groupe Renault. Il a lancé, en tant que Président de l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA), la première Convention d'affaires automobile dans le bassin méditerranéen, Automotive Meetings Tangier-Med 2008, avec pour ambition de promouvoir le développement stratégique de l'industrie automobile nationale.

M.BELARBI était également président du Comité Académique de l'Université Al Akhawayn Ifrane, et Vice-Président de l'Association Marocaine de l'Intelligence Economique. Il est membre du conseil économique et social et est administrateur de plusieurs sociétés publiques et privées.

M. BELARBI est Diplômé du 3ème cycle de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon, MBA HEC Paris. Il a suivi une formation complémentaire dans la Direction des Entreprises à l'Université Stanford aux U.S.A. et dans le leadership à l'Insead.

En plus de son mandat d'administrateur indépendant de SOFAC, M. Larbi BELARBI est aussi administrateur des entités suivantes :

Dénomination sociale	Qualité
SOCIETE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS AUTOMOBILES	Administrateur
SIAB	Administrateur
ATLAMED	Administrateur
INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AUTOMOBILES	Administrateur
LBL CONSULTING	Administrateur

4.4 Comités émanant du Conseil d'Administration³ :

- Comité d'audit

Conformément à la circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 4/W/14 du 30 Octobre 2014 relative au contrôle interne, le comité d'audit a pour mission d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le comité d'audit relève directement du conseil d'administration de SOFAC qui en détermine les modalités de fonctionnement et auquel il rend compte.

Au 31 décembre 2019, le comité d'audit est présidé par Monsieur Jamal LEMRIDI et composé de :

- Monsieur YOUNES ZOUBIR, Directeur Général Adjoint du CIH Bank en charge des finances, moyens et traitement.
- Monsieur M'HAMED EL MOUSSAOUI, Directeur Général de Barid Al Maghrib et Directeur Général Adjoint membre du Directoire d'AL BARID Bank en charge des Activités Support et Activités de Marché,
- Monsieur MOURAD MIMOUNI, Directeur Général Adjoint en charge de la banque de Financement et d'Investissement de CIH Bank,
- Madame SAMIA BOUCHAREB, Administrateur Indépendant (fondatrice et directrice de IN&UP).

Les principales missions et attributions du comité sont les suivants:

- Evaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne ;
- Recommander la nomination des commissaires aux comptes ;

³ Le mandat des membres des différents comités demeure valable tant qu'ils ont la qualité d'administrateurs. Les membres des comités peuvent être remplacés à tout moment, par simple décision du Conseil d'Administration. Le comité d'audit ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

- Définir les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir ;
- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées à l'organe d'administration et aux tiers et de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés ;
- Approuver la charte d'audit et le plan d'audit et d'apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne ;
- Prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises.

A noter que, la présentation de la synthèse des travaux du Comité et les avis et recommandations formulées au Conseil d'Administration, est à la charge du président dudit Comité.

Le comité d'audit se réunit au moins une (1) fois par trimestre.

- **Comité des risques**

Dans le cadre de la conformité avec les règles de bonne gouvernance, le Conseil d'Administration a décidé en date du 11 février 2019, la séparation du Comité des Risques du Comité d'Audit.

Au 31 décembre 2019, le comité des risques est présidé par Monsieur M'hamed EL MOUSSAOUI, Directeur Général de Barid Al Maghrib et Directeur Général Adjoint membre du Directoire d'AL BARID BANK en charge des Activités Support, Président du Comité des Risques et est composé de :

- Monsieur Younes ZOUBIR, Directeur Général Adjoint en charge des Finances, Moyens et Traitements du CIH Bank,
- Monsieur Khalid BENALLA, Directeur Général Adjoint en charge de la Banque des Particuliers et Professionnels du CIH Bank,
- Monsieur Larbi BELARBI, Administrateur Indépendant.

Les principales missions et attributions du comité sont les suivantes:

- Conseiller l'organe d'administration concernant la stratégie en matière de risques et le degré d'aversion aux risques ;
- S'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par l'organe de direction conformément au degré d'aversion aux risques défini par l'organe d'administration ;
- Evaluer la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques ;
- S'assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ;
- Apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction de gestion et de contrôle des risques et de veiller à son indépendance.

A noter que, la présentation de la synthèse des travaux du Comité et les avis et recommandations formulées au Conseil d'Administration, est à la charge du président dudit Comité.

Le comité des risques se réunit au moins une (1) fois par trimestre.

- **Comité stratégique**

Au 31 décembre 2019, le comité stratégique est présidé par Monsieur Lotfi SEKKAT – Président du Conseil d'Administration- et comprenant:

- Monsieur Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI, Directeur Général de Barid Al Maghrib,
- Monsieur Youssef BELHADJ, membre du Directoire Al Barid BANK, en charge de la Banque Commerciale, des Achats et Moyens Généraux et du Capital Humain,
- Monsieur Younes ZOUBIR, Directeur Général Adjoint en charge des Finances, Moyens et traitements du CIH BANK,
- Monsieur Khalid BENALLA, Directeur Général Adjoint en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels à CIH BANK,
- Monsieur Larbi BELARBI, Administrateur Indépendant,
- Madame Samia BOUCHARB, Administrateur Indépendant,
- Monsieur JAMAL LEMRIDJ, Administrateur Indépendant.

La mission du comité stratégique consiste à approfondir la réflexion stratégique de la société dans ses différents métiers notamment par :

- L'examen du plan stratégique et des objectifs de la société ;
- L'examen du budget annuel ;
- L'examen des projets de croissance externe et d'investissement à caractère stratégique ;
- Le suivi de l'évolution de la concurrence par métier ;
- Le suivi de l'évolution des participations ;
- Le suivi de l'évolution des stratégies par métier.

Le comité stratégique se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation de son président notifiée au moins quinze jours avant la tenue de la réunion.

Le comité stratégique présente un compte rendu de ses travaux et des propositions ou remarques émises par ses membres au cours de la réunion du comité stratégique, lors de chaque réunion du conseil d'administration suivant l'une de ses réunions.

- **Comité de rémunération, nomination et gouvernance**

Au 31 décembre 2019, le comité de rémunération, nomination et gouvernance est présidé par M. Lotfi SEKKAT – Président Directeur Général du CIH Bank- et constitué d'un autre membre, M. Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI - Directeur Général de BARID AL MAGHRIB -. Les membres de ce comité sont nommés par le conseil d'administration pour une année prenant fin à l'issue de la réunion de conseil d'administration convoquant l'assemblée générale ordinaire.

La mission du Comité de rémunération, nomination et gouvernance est la suivante :

- La rémunération des directeurs de pôle ou des directeurs généraux adjoints de la société, ainsi que toute révision de leur rémunération (telle que notamment avantage en nature, augmentation, prime et part variable).

- L'assistance dans le cadre de la sélection des directeurs de pôle ou Directeurs Généraux Adjoints de la société.

Le comité de rémunération, nomination et gouvernance se réunit à la demande conjointe des parties et au moins une fois par an, sur convocation de son président notifiée au moins quinze jours avant la tenue de la réunion.

b. Rémunération et prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du 13 Février 2017, a décidé de mettre en place un barème de calcul des rémunérations des membres des comités émanant du Conseil d'Administration. Les comités concernés sont :

- Le Comité de Rémunération, Nomination et Gouvernance ;
- Le Comité Stratégique ;
- Le Comité d'Audit.

Ne bénéficient pas de cette rémunération:

- Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés du groupe CIH Bank ;
- Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés du groupe BARID AL MAGHRIB.

Le montant comptabilisé en charges en 2018 et versé aux administrateurs s'élève à 56.000 MAD.

Au 31 décembre 2019, SOFAC a distribué une rémunération de 16 000 Kdh aux membres de son Conseil d'Administration. A noter qu'aucun prêt n'a été accordé sur la période.

PARTIE VII- LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES EN 2019

- PUBLICATION DES ETATS DE SYNTHESE SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018
- PUBLICATION DES ETATS DE SYNTHESE SOCIAUX AU 30 JUIN 2019
- AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MARS 19
- PUBLICATION DES INDICATEURS DU 2 TRIMESTRE 2019
- PUBLICATION DES INDICATEURS DU 3 TRIMESTRE 2019
- COMMUNIQUE RELATIF A L'ENREGISTREMENT DU DOCUMENT DE REFERENCE DE SOFAC PAR L'AMMC
- COMMUNIQUE RELATIF A L'ENREGISTREMENT LA NOTE D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME BSF DE SOFAC PAR L'AMMC